



**EVALUATION APPROFONDIE DU PROGRAMME D'ASSISTANCE
AUX REFUGIES TCHADIENS DE LANGUI (NORD) ET CENTRAFRICAINS
DANS LES REGIONS DE L'EST ET DE L'ADAMAOUA DU CAMEROUN**



RAPPORT FINAL

Mai 2012

Données collectées du 28 février au 9 mars 2012

SOMMAIRE

LISTE DES ABREVIATIONS	3
LISTE DES FIGURES	4
LISTE DES TABLEAUX	4
RESUME EXECUTIF	Erreur ! Signet non défini.
I. INTRODUCTION ET CONTEXTE	8
II. OBJECTIF DE L'ETUDE	9
III. METHODOLOGIE	10
Échantillonnage	10
Limites de l'étude	11
IV. FAITS DE BASE	12
4.1. Démographie	12
4.2. Protection	14
4.3. Accès à l'eau, l'éducation, la santé et aux marchés	15
4.4. Assistance alimentaire	17
4.5. Agriculture, élevage, pisciculture	18
4.6. Activités Vivres Contre Travail (VCT) et Vivres Contre Formation (VCF)	21
V. SECURITE ALIMENTAIRE & AUTOSUFFISANCE	23
5.1. Consommation alimentaire	23
5.2. Accès à la nourriture et utilisation	27
5.2.1. Sources de nourriture	27
5.2.2. Revenus, dépenses essentielles et dettes	28
5.2.3. Cadre de vie, biens et richesse	30
5.3. Sécurité alimentaire	32
5.4. Chocs et stratégies de résilience	33
5.5. Groupes des moyens de survie	35
Eléments de caractérisation des groupes socioéconomiques des réfugiés centrafricains	36
Profil des groupes socioéconomiques des réfugiés tchadiens	39
5.6. Analyse générale et perspectives en matière d'assistance alimentaire	41
VI. PREOCCUPATIONS NON ALIMENTAIRES CONNEXES ET RELATIVES	41
VII. PLAN D'ACTION	43
ANNEXES	45

LISTE DES ABBREVIATIONS

ACP	Analyse en Composantes Principales
CA	Cluster Analysis ou Analyse en Grappes
CNS	Centre de Nutrition et de Supplémentation
CNT	Centre de Nutrition Thérapeutique
CR Camerounaise	Croix Rouge Camerounaise
ECAM	Enquête Camerounaise Auprès des Ménages
EDP	(End Distribution Point) Magasins avancés
EDS	Enquête Démographique et de Santé
EMOP	(Emergency Operation) Opération d'urgence
FICR	Fédération Internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
IAM	Ménage en insécurité alimentaire modérée
IAS	Ménage en insécurité alimentaire sévère
IDH	Indice de Développement Humain
IPRM	International Partnership for Reproductive Health
IMC	International Medical Corps (ONG Internationale et Humanitaire)
INS	Institut National de la Statistique
IPSR	Intervention Prolongée de Secours et de Redressement
IRD	International Relief and Development
JAM	(Joint Assessment Mission) Mission d'Evaluation Conjointe PAM/HCR
MICS	(Multiple Indicators Cluster Survey) Enquête à indicateurs multiples
MINADER	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
MINATD	Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation
MINEPAT	Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
MINREX	Ministère des Relations Extérieures
MINSANTE	Ministère de la Santé
ONG	Organisation Non Gouvernementale
MSF	Médecins Sans Frontières
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PDM	(Post Distribution Monitoring) Suivi Post Distribution
PLA	Point de Livraison Avancé
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PRRO	(Protracted Relief and Recovery Operation) Intervention Prolongée de Secours et de Redressement
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
PU	Premières Urgences
SA	Sécurité Alimentaire
SCA	Score de Consommation Alimentaire
SIDA	Syndrome de l'Immuno-Déficience Acquise
SMART	Standardized Monitoring & Assessment for Relief & Transition
SSP	Soins de Santé Primaire
UNHCR (HCR)	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
UNICEF	(United Nations of International Children's Emergency Fund) Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
UNFPA	(United Nations Fund for Population Activities) Fonds des Nations Unies pour la Population

LISTE DES FIGURES

Figure 1 Répartition de la population des réfugiés centrafricains par tranche d'âge	12
Figure 2 Répartition de la population des réfugiés tchadiens par tranche d'âge.....	13
Figure 3 Un projet VCT à Meigougou	21
Figure 4 Projet VCT de désenclavement à Ourro-Addé	21
Figure 5 Diète alimentaire des réfugiés centrafricains	24
Figure 6 Consommation alimentaire des réfugiés centrafricains (Février 2007 – Février 2012).....	25
Figure 7 Diète alimentaire des réfugiés tchadiens	26
Figure 8 Consommation alimentaire des réfugiés tchadiens (février 2009 - février 2012).....	27
Figure 9 Structure des dépenses des réfugiés centrafricains.....	29
Figure 10 Structure des dépenses des réfugiés tchadiens.....	30
Figure 11 Terciles de richesse des réfugiés centrafricains	31
Figure 12 Terciles de richesse des réfugiés tchadiens.....	32
Figure 13 Groupes des moyens de survie des réfugiés centrafricains	35
Figure 14 Groupes des moyens de survie des réfugiés tchadiens.....	38

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 Classes de consommation alimentaire des réfugiés	23
Tableau 2 Modèle de construction des classes de sécurité alimentaire	33
Tableau 3 Classes de sécurité alimentaire des réfugiés.....	33

Conclusions principales

Cette 'Joint Assessment Mission' (JAM) qui est la sixième du genre depuis l'arrivée des réfugiés centrafricains (2005) et tchadiens (2008) au Cameroun avait pour objectif de faire une évaluation de leur situation actuelle en termes de sécurité alimentaire et d'autosuffisance.

Pour les Réfugiés centrafricains

- 55% des ménages centrafricains sont en insécurité alimentaire, dont 18% dans sa forme sévère et 37% dans sa forme modérée. Ces résultats sont très voisins lorsqu'on passe des ménages assistés aux ménages non assistés.
- 61% des ménages de réfugiés centrafricains ont une consommation alimentaire acceptable tandis que 28% d'entre eux ont une consommation alimentaire limitée et 11% une consommation alimentaire pauvre. Cette tendance se conserve qu'il s'agisse de ménages assistés ou pas.
- Les groupes les plus vulnérables sont ceux qui vivent essentiellement de la solidarité ou de l'assistance (7%) et les travailleurs agricoles (5%) dont plus d'un tiers sont en insécurité alimentaire sévère. En plus, ces deux groupes ont les plus grandes prévalences d'insécurité alimentaire sévère, avec respectivement 54% et 36%.
- Les aliments consommés par les centrafricains proviennent de diverses sources dont le marché par l'achat (77,9%), leur propre production (15,4%) ou de multiples dons (5,7%).
- Leurs revenus proviennent notamment de la pratique de petits métiers, des travaux manuels ou de l'artisanat (25,5%), de la vente du bois de chauffe/paille (18,50%), du petit commerce (17,7%), de la vente des produits agricoles (12,0%), de la vente des produits d'élevage (8,2%) et de la solidarité (6,8%).
- Bien que les réfugiés assistés (70,3%) semblent accorder une plus grande part des dépenses aux aliments que leurs compatriotes non assistés (66,3%), les montants dépensés pour le poste alimentaire paraissent presque similaires (respectivement 1100 F CFA et 1065 FCFA).
- Un peu plus de la moitié des ménages centrafricains était endettée au moment de l'enquête (52,4%), sans différence significative selon qu'ils étaient assistés ou pas (respectivement 53,3% et 52,0%). Cette dette avait été contractée, principalement pour acheter de la nourriture (65,6%) et couvrir des dépenses de santé (14,8%).
- En moyenne, 23,3% (Assistés : 21,8% ; et Non Assistés : 24%) des ménages centrafricains ont indiqué n'avoir aucune difficulté au moment de l'enquête, les chocs endurés par les autres se distribuent, suivant le nombre d'occurrences, essentiellement entre la cherté de la vie (45,8%), le manque de nourriture dû à l'arrêt de l'assistance (15,9%), la destruction de plantes par les animaux ou le manque pâturage (6,8%), la maladie ou le handicap d'un membre du ménage (6,8%) et le manque de terres, d'outils ou de pesticides pour cultiver (4,56%). Par ailleurs, le manque de nourriture

apparaît plus criard chez les réfugiés non assistés (17,6%) que chez ceux qui sont assistés (12,5%).

- Dans l'ensemble, une cohabitation pacifique existe entre les réfugiés et les populations hôtes. Toutefois, la mauvaise gestion des conflits récurrents entre les agriculteurs et les éleveurs par les comités locaux pourrait compromettre cette paix entre les deux communautés.
- Les migrations des réfugiés centrafricains entre les deux pays (Cameroun –RCA) sont faibles et surtout localisées au niveau de la frontière
- Plus du tiers des ménages centrafricains ont régulièrement envoyé leurs enfants en âge scolaire à l'école pendant les six mois précédant l'enquête.
- Les ménages réfugiés centrafricains utilisent en majorité l'eau provenant du forage (58,1%) ou du marigot (31,9%) pour la consommation, la cuisson et les tâches ménagères. Ces points d'eau sont en général proches (moins de 15 minutes à pied) de leurs habitations et chaque ménage y puise en moyenne une cinquantaine de litres d'eau par jour.
- L'accès physique des ménages aux marchés est assez satisfaisant en dehors des sites enclavés pendant la saison des pluies
- Deux ménages sur trois ont pratiqué l'agriculture pendant la campagne agricole 2011/2012 et les principaux modes d'accès à la terre sont le don gratuit (48,7%), l'emprunt (21,5%), l'achat (21,8%) et le défrichage (10,7%).
- Un peu plus du quart des réfugiés pratiquent actuellement l'élevage dont la volaille (15,2%), les bovins (12,5%) et les caprins (9,9%).
- Les principaux groupes de moyens de subsistance pour l'ensemble des réfugiés centrafricains sont composés des vendeurs de bois/pailles et/ou de produits agricoles et/ou bergers (30%), des pratiquants de petits métiers (tâcheron, artisan, etc.) (28%) et des petits commerçants (19%).

Pour les réfugiés tchadiens

- La moitié des ménages de réfugiés tchadiens est en sécurité alimentaire (49,4%) tandis que le cinquième d'entre eux est en insécurité alimentaire sévère (19,9%).
- Très peu de réfugiés tchadiens (4,4%) ont une consommation alimentaire pauvre. Le reste se répartit entre la consommation alimentaire limite (42,2%) et la consommation alimentaire acceptable (53,4%).
- Les aliments consommés par les réfugiés tchadiens proviennent de l'achat (60,6%) et des dons (33,5%) ; leur production propre contribuant pour très peu (4,1%).

- Les réfugiés tchadiens du Camp de Langui dépensent en moyenne 2 525 F CFA par semaine et par tête, dont presque les trois quarts sont affectés à l'alimentation (72,6%).
- Un peu moins de la moitié des réfugiés tchadiens (43,5%) était endettée d'un montant moyen de 11 885 FCFA par tête, au moment de l'enquête. Cette dette avait été contractée pour acheter de la nourriture (58,5%), créer ou renforcer leurs activités génératrices de revenus (19,8%) ou acheter des intrants agricoles (9,4%).
- Environ le dixième des ménages tchadiens vit exclusivement d'aide ou de solidarité (9,2%) tandis que près de la moitié possède en plus une autre activité (48,6%).
- Un dixième des ménages tchadiens quitte souvent le camp de Langui pour plus de trois mois.
- Tous les réfugiés tchadiens du camp de Langui s'approvisionnent en eau potable au forage qui est situé à leur proximité.
- La quasi-totalité des enfants scolarisables (6-14 ans) vont régulièrement à l'école. En effet, au cours des six mois ayant précédé l'enquête, très peu de ménages ont vu leurs enfants appartenant à cette tranche d'âge occupés à autre chose (1,1%).
- Un peu plus de la moitié des ménages tchadiens ont enregistré des malades au cours des 30 jours avant l'enquête (55,0%). Ils souffraient principalement de paludisme ou de fièvre prolongée (36,2%), de diarrhée (17,6%), de toux persistante (11,4%) ou de maux divers (tête, yeux, reins, estomac...) (11,0%).
- Un peu plus de la moitié des ménages tchadiens de Langui a pratiqué l'agriculture au cours de la campagne 2011/2012 (51,4%).
- De façon générale, les terres qu'ils mettent en valeur (petites parcelles de moins d'un hectare) sont louées avec paiement d'agent (75,2%).
- De nature pas éleveurs, moins du dixième des ménages tchadiens dispose d'animaux ou de volaille (8,0%).
- la cherté de la vie était le plus grand choc enduré (53,2%), immédiatement talonnée par les problèmes de reconversion (23,9%) et les difficultés à se sédentariser (14,7%).
- Les ménages tchadiens de Langui dépendent fortement de la solidarité ou de l'assistance (24%), de la vente des produits agricoles (24%), du petit commerce (17%) des petits métiers (14%) ainsi que de la vente de bois/paille (11%).

I. INTRODUCTION ET CONTEXTE

Fuyant les troubles sociopolitiques ayant prévalu dans leurs pays d'origine au milieu des années 2000, des Tchadiens et Centrafricains se sont progressivement réfugiés au Cameroun pour atteindre un effectif proche de 85 000 personnes en janvier 2012¹. Ils sont disséminés dans 74 sites ou villages des régions de l'Adamaoua et de l'Est du Cameroun pour les Centrafricains, et installés au camp de Langui dans la région du Nord pour les Tchadiens. De 2007 à 2010, ils ont bénéficié dans le cadre de l'opération d'urgence "EMOP 107350", d'une assistance alimentaire et nutritionnelle du PAM et d'autres formes d'assistance des agences sœurs du système des Nations-Unies (UNHCR, UNICEF et UNFPA), du Gouvernement camerounais, des partenaires de mise en œuvre et des ONG (FICR, CRC, CRE, MSF, IMC, IRD, PU, Plan International) sous la coordination de l'UNHCR.

La dernière étude² réalisée uniquement sur les réfugiés centrafricains en Juillet 2010 a établi une légère amélioration de leur situation alimentaire avec 9,2 % d'entre eux en insécurité alimentaire sévère et 22,8 % en insécurité alimentaire modérée.

Les recommandations formulées à l'issue de cette étude et les résultats d'autres enquêtes³ ont conduit le PAM à concevoir et mettre en place depuis janvier 2011 et en remplacement de l'EMOP 107350, une Intervention Prolongée de Secours et de Réhabilitation (IPSR ou PRRO⁴ 200053) qui durera jusqu'en fin 2012. Destinée d'une part, aux réfugiés centrafricains et aux populations hôtes des régions de l'Adamaoua et de l'Est du Cameroun et, d'autre part, aux réfugiés tchadiens du Camp de Langui (Région du Nord du Cameroun), cette intervention comprend globalement une composante REHABILITATION et une composante SECOURS. Outre un programme de Supplémentation nutritionnelle, la composante SECOURS intègre, à travers des distributions ciblées de vivres (TFD⁵), une assistance alimentaire aux populations réfugiées en situation d'insécurité alimentaire modérée ou sévère. Dans la conception, il était prévu qu'au terme de la première année de mise en œuvre du TFD en 2011, une réévaluation de la situation alimentaire et des moyens d'existence de ces groupes vulnérables soit opérée en vue de redéfinir le ciblage pour la seconde année (2012).

C'est pour répondre à cette exigence et évaluer la situation alimentaire des réfugiés qui ne bénéficient pas des DGV que la présente évaluation approfondie de l'assistance aux réfugiés centrafricains et tchadiens au Cameroun a été planifiée et effectuée par une mission conjointe PAM/UNHCR/Gouvernement (MINEPAT et MINADER) du 28 février au 10 mars 2012 dans les régions de l'Est, de l'Adamaoua et du Nord du Cameroun.

¹ Données fournies par le HCR

² Evaluation approfondie de la sécurité alimentaire et des conditions de vie des ménages des réfugiés centrafricains et de la population hôte des régions de l'Est et de l'Adamaoua (MINEPAT, PAM, HCR, FAO, FICR, MINADER, partenaires)

³ (i) Enquête SMART sur la nutrition de juin 2010 ; (ii) évaluation décentralisée de l'EMOP 107350 de mars 2010

⁴ Protracted Relief and Recovery Operation

⁵ Targeted Food Distribution

II. OBJECTIF DE L'ETUDE

3.1. Objectif général

L'objectif général de cette évaluation est d'appréhender en profondeur la situation actuelle de sécurité alimentaire et d'autosuffisance des réfugiés centrafricains et tchadiens afin de guider le ciblage et le type d'assistance à leur apporter dans les années futures.

3.2. Objectifs spécifiques

De façon spécifique, il s'agit :

- d'identifier les groupes socio-économiques, d'établir leur profil et d'évaluer leur distribution au sein des populations réfugiées bénéficiaires du TFD ou non, au regard des moyens d'existence ainsi que des stratégies de survie adoptées ;
- d'évaluer leur niveau de sécurité alimentaire et d'autosuffisance : déterminer dans quelle mesure, les ménages de chaque groupe socioéconomique peuvent satisfaire leurs propres besoins alimentaires de manière durable, tout en répondant à leurs besoins de base et sans recourir à des stratégies illégales ou antisociales qui les exposeraient à des risques personnels ou qui mineraient leur propre sécurité alimentaire à long terme ou celle de la population hôte locale ;
- de proposer, si nécessaire et pour chaque groupe socio-économique, les changements à apporter au panier alimentaire ainsi qu'à l'assistance non alimentaire connexe, en tenant compte de la consommation et de l'utilisation des produits alimentaires ;
- de déterminer si et comment l'assistance doit être conçue et orientée pour le ciblage ;
- d'identifier les facteurs – légaux, physiques, économiques, sociaux, culturels et saisonniers- qui facilitent ou restreignent la capacité des réfugiés, des groupes socio-économiques ou des catégories de population à devenir plus autosuffisants et à garantir leur sécurité alimentaire ;
- de déterminer les capacités qu'ont les différents groupes d'exploiter les possibilités existantes en vue d'accroître leur autosuffisance et leur sécurité alimentaire ;
- de faire des recommandations relatives (i) aux mesures et formes d'assistance spécifiques nécessaires pour accroître l'autosuffisance et la sécurité alimentaire ; (ii) aux mesures et contributions requises pour réduire les risques associés à des activités existantes et/ou futures dont le but est d'assurer l'autosuffisance et la sécurité alimentaire ; et (iii) aux mécanismes de ciblage ainsi qu'aux délais à respecter pour la mise à disposition des ressources et la mise en œuvre d'autres mesures.

III. METHODOLOGIE

Cette étude a combiné les approches qualitatives et quantitatives. Les données quantitatives ont été recueillies au moyen d'un questionnaire MENAGE appliqué sur un échantillon de ménages constitué de manière aléatoire. Le questionnaire MENAGE comporte plusieurs thèmes, parmi lesquels : les conditions de vie du ménage (revenus et dépenses), la ration alimentaire et son utilisation, la production alimentaire et les sources de nourriture. Les données qualitatives sont été collectées lors de discussions de groupe par genre grâce à un questionnaire VILLAGE. De façon générale, les informations qualitatives proviennent de rapports disponibles, de rencontres avec les autorités locales, les gestionnaires de sites, les ONG, les représentants des réfugiés, de discussions de groupe de réfugiés, de visite du cadre de vie des réfugiés et des infrastructures.

L'évaluation a porté sur trois strates dont une représentant les réfugiés tchadiens de Langui et les deux autres strates constituées des réfugiés centrafricains bénéficiant actuellement de l'assistance alimentaire du PAM d'une part et d'autre part, celle de leurs compatriotes qui n'en bénéficient plus depuis la fin de l'EMOP 105350 au 31 décembre 2010.

La collecte des données a été précédée d'une journée de formation des enquêteurs et des superviseurs, suivie du pré-test des outils. Trois équipes de collecte ont été déployées sur le terrain ; la première dans la région de l'Adamaoua ; la deuxième dans la région de l'Est et la dernière au camp de Langui dans le Nord du pays. Les deux premières étaient constituées chacune de sept enquêteurs, d'un opérateur de saisie et de trois superviseurs dont un représentant du PAM, un représentant de l'UNHCR et un représentant du Gouvernement du Cameroun (MINADER ou MINEPAT). Ces deux premières équipes ont sillonné au total 17 sites ou villages et y ont interviewé 12 ou 24 ménages en fonction de la taille du site, avec une marge de 2 ménages en général, à chaque fois. La troisième équipe composée de quatre énumérateurs (dont deux Food Aid Monitors), et d'un opérateur de saisie, a interrogé 251 ménages tchadiens au Camp de Langui. Dans chaque site visité, des discussions de groupe ont été effectuées avec les populations réfugiées et parfois avec les populations locales.

Au total, 511 ménages centrafricains ont été enquêtés et 32 discussions de groupes réalisées dont 17 avec les hommes et 15 avec les femmes. A Langui, 2 discussions de groupe (une avec les femmes et une avec les hommes) ont été conduites avec les réfugiés.

Pendant et quelques jours après de l'enquête, les opérateurs ont poursuivi et achevé la saisie des données commencée sur le terrain, grâce à un masque développé sous MS-ACCESS. Le transfert sous SPSS, l'apurement, le traitement et l'analyse des données ont logiquement constitué les étapes suivantes du processus de recherche, couronnées par la production des résultats et la rédaction du présent rapport.

Échantillonnage

L'évaluation a porté sur les trois strates suivantes:

- (i) Les réfugiés centrafricains bénéficiant actuellement de l'assistance alimentaire du PAM
- (ii) Les réfugiés centrafricains ne bénéficiant plus de l'aide du PAM depuis la fin de l'EMOP 105350.

(iii) Les réfugiés tchadiens de Langui.

La méthodologie d'échantillonnage adoptée est le tirage stratifié aléatoire à deux degrés avec comme unité primaire les sites ou villages, et comme unité secondaire le ménage. Les sites ont été sélectionnés aléatoirement avec une probabilité proportionnelle à la taille.

Méthode de sélection des ménages

Le questionnaire MENAGE a été administré dans les ménages tirés au hasard ainsi qu'il suit : Dans chaque village échantillonné, le chef de l'équipe de collecte prend connaissance auprès du chef du village des limites géographiques et du nombre de ménages de réfugiés y vivant. Ensuite, il calcule le pas **K** de sondage en divisant ce nombre par le nombre de ménages à enquêter sur ce site, et choisit aléatoirement⁶ la position **P** (comprise en **1** et **K**) du premier ménage à être enquêté par chaque enquêteur de son équipe dans ce site.

Se plaçant au centre (ou toute autre place faisant office) du site / quartier des réfugiés, le chef d'équipe lance successivement en l'air un stylo puis oriente à chaque fois, un enquêteur dans le sens indiqué par la pointe du stylo. En suivant le sens que lui a attribué le chef d'équipe, l'enquêteur se rend à la limite du site puis, revenant sur ses pas, enquête en premier le ménage situé à la position **P**, à partir de la limite. Les prochains ménages à enquêter sont situés à une distance **P**, des précédents.

Limites de l'étude

1. Les variations de la situation alimentaire dans le temps peuvent cacher d'autres phénomènes non forcément perçus dans cette étude
2. Dans deux villages (Mboula et Mobe), il n'y avait pas suffisamment de ménages pour couvrir les strates de l'échantillon. Pour des raisons logistiques, les ménages manquants ont été complétés dans un village voisin, tiré de façon aléatoire.
3. Dans le profilage des groupes socioéconomiques (moyens de subsistance), des références géographiques ont été faites, à titre indicatif, bien que la représentativité ne soit pas garantie au niveau des régions et structures administratives qui les composent.

⁶ (i) Inscrire tous les numéros sur des bouts de papiers de taille égale et de même couleur. (ii) Les plier de la même manière de façon à bien cacher les numéros qu'ils portent et les mettre dans un panier, puis remuer. (iii) Par une main innocente d'un petit garçon d'une petite fille, faire tirer successivement des numéros qui correspondront chacun à un ménage à enquêter, jusqu'atteindre le nombre de ménages prévu pour le camp.

IV. FAITS DE BASE

4.1. Démographie

a) Réfugiés centrafricains

L'effectif des réfugiés centrafricains estimé par l'UNHCR au 1^{er} janvier 2012 s'élève à 85 256 individus comportant 53% de femmes et 47% d'hommes. Cette population compte 20 285 ménages dont 8 462 vivant dans la région de l'Adamaoua, 11 799 dans la région de l'Est et 24 dans la région du Centre.

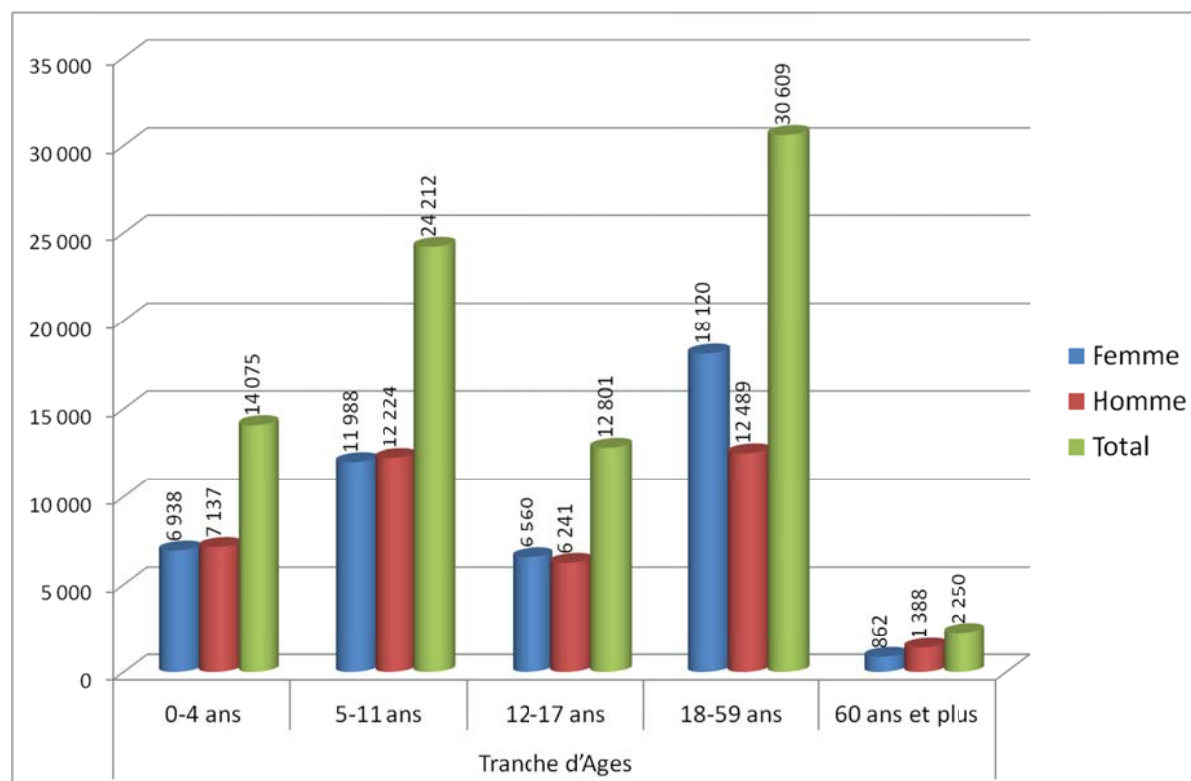


Figure 1 Répartition de la population des réfugiés centrafricains par tranche d'âge

Les réfugiés centrafricains vivant au Cameroun appartiennent aux groupes ethniques Bororos (89,8%), Gbaya (8,6%) ou autres (1,6%).

L'enquête indique qu'aujourd'hui, un ménage de réfugiés centrafricains est composé en moyenne de 7 personnes (Assistés : 8 personnes ; Non assistés : 7 personnes) dont 3 hommes et 4 femmes. Par ailleurs, il y figure en moyenne 3 personnes présumées actives (19 ans à 59 ans), avec très peu de ménages n'ayant pas, en leur sein, des personnes dans cette tranche d'âges (1,8%). Alors qu'un peu plus des trois quarts des ménages centrafricains sont dirigés par des hommes (76,1%), les ménages centrafricains non assistés sont plutôt dirigés par des hommes⁷, comparés à ceux qui sont assistés (79,5% contre 68,5%). Agés en moyenne de 46 ans, avec une tendance à être plus âgés⁸ dans les ménages assistés (51 ans) que dans les

⁷ p<0.05

⁸ p<0.00

ménages non assistés (46 ans), ces chefs de ménages ont en général suivi des enseignements coraniques (51,7%), n'ont aucun niveau d'éducation (43,7%) ou ont arrêté les études au niveau du primaire (3,8%), ceux ayant suivi exclusivement une formation professionnelle étant quasi-inexistants (0,3%). En ce qui concerne le statut matrimonial, les chefs de ménages centrafricains sont majoritairement mariés ou vivent maritalement (82,0%), sont veufs ou veuves (12,0%), célibataires ou divorcés (6,10%). En outre, peu d'entre eux ont vécu hors de leur ménage au cours des six derniers mois (3,9%) et les ont soutenus sous différentes formes, pour la plupart.

Une comparaison dans le temps indique une croissance continue de l'effectif des réfugiés centrafricains qui a quadruplé de 2007 à 2012.

b) Réfugiés tchadiens de Langui

Selon les estimations de l'UNHCR de janvier 2012, la population de réfugiés tchadiens vivant au camp de Langui dans la région du Nord regroupe environ 2 858 personnes réparties dans 1 334 ménages dont près du tiers est composé d'une personne. Par ailleurs, les données du HCR indiquent que le quart des ménages à une personne est composé d'une femme.

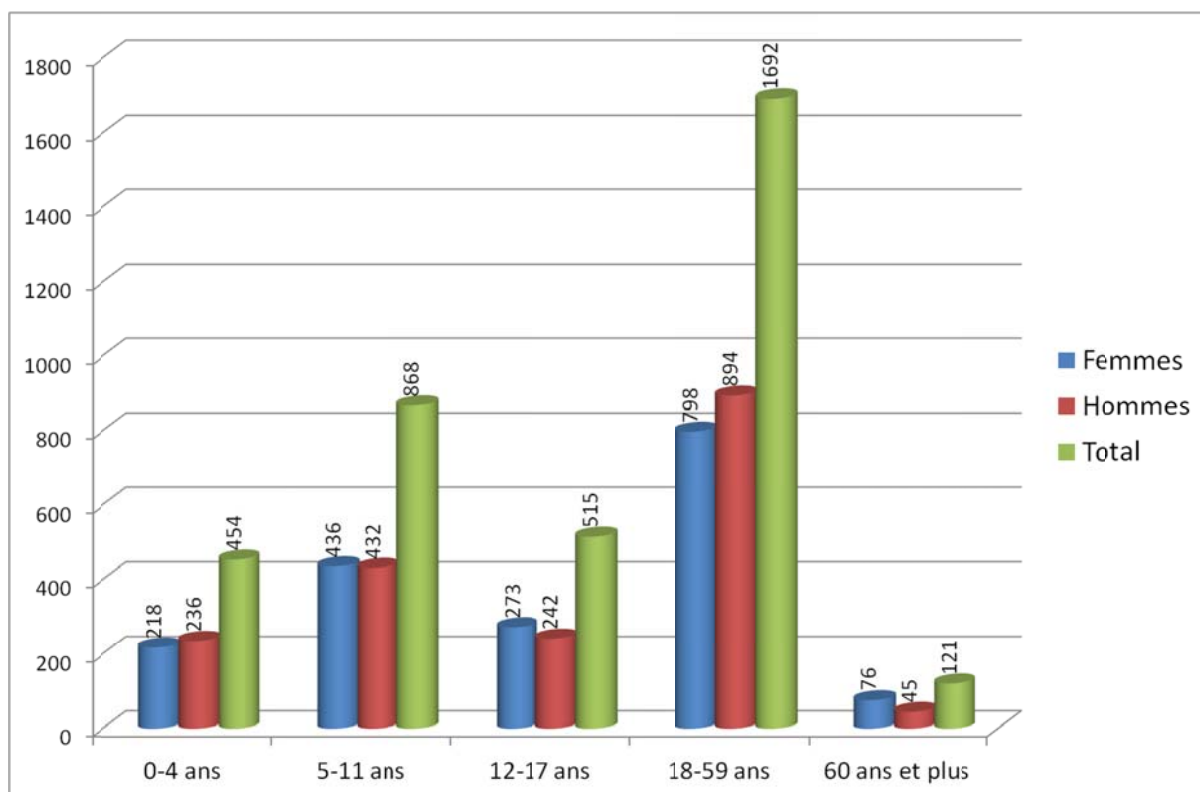


Figure 2 Répartition de la population des réfugiés tchadiens par tranche d'âge

Au camp de Langui, un ménage de réfugiés tchadiens compte en moyenne 4 personnes dont 2 de sexe masculin et 2 de sexe féminin. Deux personnes de ces ménages sont aussi potentiellement actives mais moins du vingtième de ménages tchadiens n'en possèdent aucune (4,0%). Les réfugiés tchadiens de Langui appartiennent à une multitude de groupes ethniques dont les principaux sont les Gambaï (31,1%) les Sara (15,1%), les Arabes Choa (9,6%), les Kabelaye (4,8%) et les Massa (4,4%). Ils sont souvent dirigés par un chef de ménage de sexe

masculin (64,9%), âgé de 42 ans en moyenne et ayant un niveau d'éducation du secondaire (31,1%), du primaire (27,9%) ou n'en ayant aucun (23,9%). Ces chefs de ménages sont très souvent mariés ou partagent leur vie avec un(e) partenaire (47,4%), sont célibataires (22,3%) ou veufs/veuves (18,3%). Très peu de chefs ont quitté leur ménage au cours des six mois ayant précédé l'enquête (1,2%) et la moitié d'entre eux lui ont apporté un soutien financier ou autre. Le dixième de chefs de ménages tchadiens est chroniquement malade ou handicapé (11,2%).

4.2. Protection

4.2.1. Enregistrement des réfugiés

a) Réfugiés centrafricains

La dernière opération d'enregistrement générale des réfugiés centrafricains date d'octobre 2009. Toutefois, l'UNHCR procède régulièrement à des enregistrements et à la mise à jour de sa base de données de protection.

b) Réfugiés tchadiens de Langui

Les réfugiés tchadiens du Camp de Langui sont tous enregistrés par l'UNHCR. Etant reconnu 'Prima Facie', cette population n'a évolué que par le phénomène naturel de croissance (naissance, décès, départs spontanés et rapatriement librement consenti). Les mises à jour de la base de données statistiques de la population réfugiée du camp se font de manière régulière et immédiatement après constat d'un événement particulier.

4.2.2. Rapport avec les populations autochtones

Dans l'ensemble, une cohabitation pacifique existe entre les réfugiés et les populations locales. Cependant, la mauvaise gestion des conflits récurrents entre les agriculteurs et les éleveurs par les comités locaux dans les régions de l'Adamaoua et de l'Est, pourrait compromettre cette paix entre les deux communautés. Les agriculteurs (populations hôtes en majorité) sortiraient généralement perdants dans l'arbitrage de ces conflits.

4.2.3. Protection physique

Les documents de protection (Carte d'identification et Attestation de composition familiale) de certains réfugiés centrafricains délivrés par l'UNHCR sont arrivés à expiration. Ce qui pourrait exposer ces derniers à des interpellations, arrestations ou abus de toutes sortes. Une mise à jour des documents d'identification de ces réfugiés est impérative.

4.2.4. Migration

a) Réfugiés centrafricains

Les migrations des réfugiés centrafricains entre les deux pays (Cameroun-RCA) semblent faibles. Celles-ci sont surtout localisées au niveau de la frontière. L'exploitation minière artisanale favorise à l'inverse des mouvements de plus en plus croissants de réfugiés centrafricains vers les mines situées à proximité de leurs sites de résidence.

L'étude montre aussi que, depuis leur arrivée au Cameroun qui correspond en moyenne à 61 mois, un cinquième des ménages de réfugiés centrafricains a changé de site (19,8%), essentiellement à cause de l'insécurité (conflit, menaces, perte de maison, terre, animaux) sur les sites précédents (41,0%), la perte ou le manque d'opportunités économiques (28,7%), ou pour rejoindre d'autres membres de leur famille (23,4%). Par ailleurs, un peu plus du dixième des ménages centrafricains a enregistré des déplacements de leurs membres du site actuel au cours des trois derniers mois (12,7%), surtout pour des raisons personnelles (santé, éducation, visite famille) (58,3%), pour aller chercher du travail ou cultiver leurs propres champs (24,8%) ou conduire les animaux au pâturage ou au marché de bétail (16,9%). Les ménages assistés semblent être plus portés vers la recherche de travail ou la pratique agricole pour leur propre compte (41,4% contre 18,2%) alors que les non assistés se déplacent plus souvent pour des raisons personnelles (63,6% contre 44,8%) ou pour conduire les animaux au pâturage ou au marché de bétail (18,2% contre 13,8%).

b) Réfugiés tchadiens

Depuis leur arrivée au Cameroun, très peu de ménages tchadiens ont changé de site (2,0%). D'ailleurs, ils sont établis à Langui pour la plupart, depuis 47 mois environ. Pour des raisons personnelles (santé, éducation, etc.) (72,4%) ou pour rechercher du travail ou cultiver leurs champs (17,2%), un dixième de ménages tchadiens quitte souvent le camp pour plus de trois mois.

Recommandations - Protection

1. Planifier des actions visant à la préservation des acquis de la cohabitation pacifique entre les réfugiés et les populations hôtes en gérant de manière équitable et juste tous les conflits agro-pastoraux.
2. Veiller à ce que les réfugiés aient à tout moment des documents de protection valables.
3. Vulgariser le cadre légal régissant l'exercice des activités pastorales.
4. Mettre en place une plate-forme de concertation en vue de prévenir les conflits agriculteurs/éleveurs dans les différents sites.
5. Relancer des concertations UNHCR, Gouvernements du Cameroun et du Tchad pour la gestion des réfugiés tchadiens de Langui au terme de l'année 2012.

4.3. Accès à l'eau, l'éducation, la santé et au marché

L'accès des réfugiés à l'eau potable, à l'éducation, à la santé et au marché s'est considérablement amélioré même si du travail reste à faire pour un meilleur résultat.

a) Réfugiés centrafricains

De façon générale, les effectifs des écoles sont en hausse graduelle, mais peuvent fluctuer par moments, comme au second trimestre qui coïncide avec le départ des parents éleveurs pour la transhumance.

En effet, alors que 16,6% des ménages centrafricains ne possèdent pas d'enfants d'âge scolaire (6-14 ans), moins du tiers des ménages n'a pas régulièrement envoyé les enfants appartenant à cette tranche d'âge, à l'école pendant les six mois précédant l'enquête. Le manque de motivation (37,6%), l'impossibilité à payer les livres et les autres frais (14,1%), la

maladie ou le handicap de l'enfant (9,5%), les travaux au sein du ménage (7,2%) et le mariage précoce (6,9%) justifient ce comportement de certains ménages lorsque l'enfant concerné est de sexe féminin. Aussi, le départ de la jeune fille pour mariage semble plus récurrent dans les ménages assistés (11,5%) que non assistés (5,1%). En ce qui concerne les enfants garçons, les principales raisons sont le manque de motivation (36,6%), l'impossibilité à payer les livres et les autres frais (18,9%), le travail des enfants contre une rémunération ou des vivres (8,8%) et l'éloignement de l'école (6,4%). Le manque de motivation des garçons est plus palpable dans les ménages non assistés (45,2%) que dans les ménages assistés (17,1%). S'agissant de l'accès à l'eau potable, les ménages réfugiés centrafricains utilisent en majorité l'eau provenant du forage (58,1%) ou du marigot (31,9%) pour la consommation, la cuisson et les tâches ménagères. Ces points d'eau sont en général proches (moins de 15 minutes à pied) de leurs habitations et chaque ménage y puise en moyenne une cinquantaine de litres d'eau par jour. Le tarissement de certains points d'eau pendant la saison sèche et la défectuosité d'autres sont sans doute les raisons qui contraignent le tiers des ménages réfugiés à s'approvisionner dans les rivières dont l'eau est porteuse de germes responsables de maladies. Sur le plan de la santé, près de deux tiers des ménages de réfugiés centrafricains ont enregistré au moins un malade au courant des trente jours précédant l'enquête (59,4%). Le paludisme (37,8%), la diarrhée (17,6%) et divers maux (estomac, tête, dos, cœur, corps etc.) (15,7%) occupent une place importante dans l'ensemble des maladies citées. Pour les soigner, les réfugiés centrafricains fréquentent généralement les hôpitaux ou les centres de santé publiques ou privés (58,5%), utilisent des médicaments de la rue (18,5%), ne recourent à aucun soin (14,32%) ou vont chez les guérisseurs traditionnels (7,8%). Une grande partie des ménages centrafricains (81,8%) avoue utiliser des moustiquaires imprégnées, mais le paludisme demeure la principale maladie des réfugiés centrafricains comme mentionné plus haut.

L'accès physique des ménages réfugiés centrafricains aux marchés est assez satisfaisant en dehors des sites enclavés pendant la saison des pluies. Cependant, la cherté de la vie constitue une épreuve pour la majorité des ménages. En effet, les prix des denrées alimentaires et non alimentaires de base sont supérieurs à ceux enregistrés au cours de la même période de l'année dernière.

b) Réfugiés tchadiens

Les réfugiés tchadiens du camp de Langui s'approvisionnent tous en eau potable au forage qui est situé à leur proximité.

La quasi-totalité des enfants scolarisables (6-14 ans) réfugiés tchadiens va régulièrement à l'école. En effet, au cours des six mois ayant précédé l'enquête, très peu de ménages ont vu leurs enfants appartenant à cette tranche d'âge occupés à autre chose (1,1%).

En ce qui concerne la santé, un peu plus de la moitié des ménages tchadiens a enregistré des malades au cours des 30 jours avant l'enquête (55,0%). Ils souffraient principalement de paludisme ou fièvre prolongée (36,2%), de diarrhée (17,6%), de toux persistante (11,4%) ou de maux divers (tête, yeux, reins, estomac...) (11,0%). Bien qu'ils se fassent soigner pour la plupart au centre de santé (79,0%), les réfugiés tchadiens se plaignent cependant du manque de médicaments au niveau de ce centre au moment de l'enquête.

Un dixième des ménages tchadiens a un chef de ménage malade chronique ou handicapé (11,2%).

Recommandations - Accès à l'eau, l'éducation, la santé et aux marchés

6. Cibler la meilleure période possible pour la réalisation des points d'eau (en saison sèche lorsque la nappe phréatique se situe au plus bas niveau).
7. Poursuivre la sensibilisation pour une scolarisation équitable des garçons et des filles.
8. Multiplier des champs fourragers non loin des sites dans l'optique de limiter les transhumances qui empêchent les enfants de fréquenter les écoles au second trimestre.

4.4. Assistance alimentaire

Depuis le début de l'intervention de secours et de redressement (PRRO) en janvier 2011, respectivement 12 et 8 distributions de vivres ont été faites au profit des réfugiés tchadiens et centrafricains. En guise de rappel, cette intervention est venue remplacer l'opération d'urgence (EMOP 107350) au cours de laquelle les réfugiés centrafricains et tchadiens ont tous bénéficié entre 2007 et 2010, sur la base des informations de recensement de UNHCR, d'une assistance alimentaire du PAM à travers des distributions générales de vivres, l'objectif général étant de sauver leurs vies en urgence. Les résultats et recommandations de la dernière évaluation approfondie (août 2010), de l'enquête SMART sur la nutrition (juin 2010) et de l'évaluation décentralisée de l'EMOP 107350 (mars 2010) établissant une amélioration significative de la situation alimentaire des réfugiés, ont conduit le PAM à concevoir et mettre sur pied pour les années 2011 et 2012, ce nouveau package visant surtout à apporter une assistance ciblée aux réfugiés centrafricains et tchadiens afin de (i) sauver des vies et protéger les moyens de subsistance des populations réfugiées et hôtes nécessiteuses; et (ii) concourir au rétablissement des communautés et reconstituer leurs moyens de subsistance pendant cette période de transition. C'est dans cette perspective que le nombre de bénéficiaires de l'aide alimentaire du PAM a été revu à la baisse, passant de l'ensemble des réfugiés (86 000 bénéficiaires) à seulement ceux en insécurité alimentaires (26 400 bénéficiaires) selon le rapport de la JAM approfondie de 2010.

Pour le PRRO, les bénéficiaires des distributions ciblées de vivres (TFD) au cours de l'année 2011, doivent être les plus vulnérables et remplir au moins l'une des conditions suivantes : (i) les ménages dirigés par une veuve/veuf (ii) les ménages dirigés par un handicapé ou un malade chronique (iii) les ménages de plus de 10 dépendants (iv) les femmes seules (divorcées ou célibataires) (v) les ménages dirigés par les personnes âgées (55 ans ou plus) (vi) les ménages sans animaux ou sans terres (vii) les ménages orphelins. Mais il est probable, au vu des constats de terrain, que le risque d'exclusion ait été plus élevé que le risque d'inclusion lors du ciblage des bénéficiaires de la TFD.

Recommandations - Assistance Alimentaire

9. Effectuer un nouveau ciblage des bénéficiaires de l'aide alimentaire du PAM.
10. Renforcer le suivi de cette distribution des vivres par les équipes du PAM (surtout dans les grands sites tels que Ngaoui, Meidouyou, Kentzou, etc).

11. Effectuer une opération d'identification physique des réfugiés en vue de recenser les véritables vulnérables devant bénéficier de l'assistance alimentaire.

4.5. Agriculture, élevage, pisciculture

a) Réfugiés centrafricains

Agriculture

Si l'accès des réfugiés à la terre s'est considérablement amélioré, il ressort cependant des discussions de groupes que les parcelles de terrain octroyées aux réfugiés par la population hôte sont peu fertiles et procurent par conséquent de faibles rendements.

Grâce aux interventions du Système des Nations Unies (UNHCR, PAM et PNUD) et aux autres partenaires du développement, la pratique de l'agriculture rentre de plus en plus dans les habitudes de la communauté des réfugiés. En effet, la majorité des ménages dispose aujourd'hui d'une parcelle cultivée, même si l'atomicité des superficies emblavées ne dépassant pas en général un hectare (94%), couplée à la pauvreté des sols exploités (entraînant de faibles rendements), ne leur permettent pas d'engranger des récoltes pour couvrir une proportion significative de leurs besoins. Par conséquent, les revenus issus de telles activités agricoles restent assez faibles. Il faut cependant noter que toute la population réfugiée n'est pas apte et favorable à la pratique de l'agriculture. Certains réfugiés (très faible proportion) ont pu reconstituer un petit cheptel et d'autres vivent soit de l'élevage (volaille, petits ruminants), soit du petit commerce et/ou des revenus de leur main d'œuvre dans diverses activités (travail dans les mines, bergers, petits métiers).

Concrètement, l'enquête auprès des ménages révèle que deux ménages de réfugiés centrafricains sur trois ont pratiqué l'agriculture pendant la campagne 2011/2012. Le manque de terre (33,0%), la maladie (30,3%) ou le manque d'outils/savoir-faire/main d'œuvre (19,8%) ont principalement contribué à empêcher le tiers restant à ne pas en faire au cours de cette même période.

Les réfugiés centrafricains ont généralement recours à un seul mode d'accès de mise en valeur de la terre, choisi entre le don gratuit (48,4%), l'emprunt (21,5%), l'achat (12,8%) et le défrichage (10,7%). Bien que l'accès aux terres cultivées s'opère en général sans condition pour une contribution relative de 74%, l'achat des terres utilisées aux mêmes fins apparaît non négligeable (20,6%) et les prix pratiqués dans ce cas varient entre 2 000 F CFA et 250 000 F CFA, pour une moyenne de 20 880 F CFA (Assistés : 26 417 F CFA Non Assistés. : 18 261 F CFA). Les réfugiés centrafricains pratiquent en général trois types de cultures qui cohabitent souvent sur la même superficie, principalement les racines/tubercules (manioc (76,4%), macabo (25,3%), patate (16,4%), plantain (6,4%), igname (5,9%)), les céréales (maïs (72,6%)) qu'ils complètent parfois avec des produits maraîchers (39,0%), fruits ou légumes (9,4%), et les légumineuses (arachide (19,3%), haricot (7,1%)).

De façon générale, les réfugiés centrafricains ayant pratiqué l'agriculture pendant la campagne 2011-2012, ont récolté en moyenne 326,48 Kg de racines et tubercules ; 211,87 Kg de céréales ; 64,63 Kg de légumineuses et 46,18 kg de maraîchers, fruits et légumes.

Certains réfugiés centrafricains vendent parfois une partie de leurs récoltes pour subvenir à d'autres besoins. C'est ainsi que des racines et tubercules (macabo (42,1%), igname (31,2%); manioc (17,9%) ; patate (14,2%)) ont été vendues, ainsi que des céréales (maïs (22,2%)) ; des légumineuses (haricot (10,1%) ; arachide (15,7%)) et des fruits ou légumes (21,8%), à l'exception des produits qui sont vraisemblablement utilisés exclusivement pour la consommation du ménage. Cette vente des produits récoltés est essentiellement destinée à l'achat d'autres produits alimentaires (71%) et dans une faible mesure, à couvrir certaines dépenses domestiques (12%) et de santé (10,8%).

Pour les réfugiés centrafricains ayant pratiqué l'agriculture lors de la dernière campagne, des difficultés entravent le bon fonctionnement de cette activité, au rang desquelles le manque de pesticides pour combattre les insectes et maladies des plantes (26,5%); la destruction de leurs plantes par les animaux (20,0%), le manque d'engrais ou la fertilité médiocre des sols (15,0%), le manque de semences ou de plants (10,7%), le manque d'outils ou d'équipements agricoles (5,8%) et le manque de terre (5,5%). Par ailleurs, les conflits agro-pastoraux apparaissent comme une contrainte majeure à la production agricole dans les régions de l'Est et surtout de l'Adamaoua.

Elevage et pisciculture

Une faible proportion de ménages centrafricains a pu reconstituer son cheptel et, l'aviculture, l'élevage des petits ruminants et la pisciculture semblent prendre de l'ampleur dans les régions de l'Adamaoua et l'Est avec l'implication des deux communautés (camerounais et centrafricains). Un peu plus du quart des ménages de réfugiés centrafricains possède actuellement des animaux (27,6%) dont la volaille (15,2%), les bovins (12,5%) et les caprins (9,9%). En général, ces ménages élèvent deux types d'animaux. Le nombre de volaille possédée peut atteindre jusqu'à 30 unités alors que le nombre de bétail varie de 2 à 120 têtes. Ils peuvent également détenir jusqu'à 15 ovins ou caprins. Pour subvenir à des besoins alimentaires (84,8%) ou couvrir des dépenses de santé (8,1%), les ménages éleveurs peuvent aussi vendre jusqu'à 10 bovins, 5 caprins ou 10 volailles.

b) Réfugiés tchadiens

Un peu plus de la moitié des ménages tchadiens de Langui a pratiqué l'agriculture au cours de la campagne 2011/2012 (51,4%) alors que les autres en ont été principalement empêché à cause du manque de terre (28,2%), d'une main d'œuvre insuffisante (24,8%) ou du manque d'autres intrants (engrais, pesticides, etc.) (10,3%). De façon générale, les terres qu'ils mettent en valeur sont louées avec paiement d'agent (75,2%). Sur de petites parcelles de moins d'un hectare, les ménages tchadiens cultivent essentiellement des produits maraîchers (35,6%), du maïs (27,1%), du mil/sorgho (22,5%) ou des arachides (8,9%) dont ils peuvent vendre une partie pour subvenir à des besoins alimentaires ou de cérémonies. Le manque d'engrais ou l'infertilité des sols, le manque d'irrigation ou la sécheresse, le manque de main d'œuvre et le manque de pesticides reviennent comme principales entraves à la pratique de l'agriculture.

De nature pas éleveurs, moins du dixième de ménages tchadiens dispose d'animaux ou de volaille (8,0%).

Recommandations - Agriculture & Elevage

12. Poursuivre la formation des groupes (GIC) dans la production agricole, avicole et la pisciculture en ciblant en priorité les jeunes et les femmes.
13. Renforcer la production alimentaire par la promotion des initiatives communautaires de production (agriculture, pisciculture, aviculture notamment).
14. Renforcer le programme des champs communautaires (VCT) permettant aux réfugiés d'exploiter des espaces plus fertiles leur permettant d'avoir de très bons rendements.

4.6. Activités Vivres Contre Travail (VCT) et Vivres Contre Formation (VCF)

Outre les distributions ciblées de vivres (TFD) aux réfugiés centrafricains, d'autres activités ont été prévues et mises en œuvre par le PAM dans le cadre du PRRO, notamment les activités VCT et VCF qui apparaissent être peu connues des communautés centrafricaines interviewées sans doute parce que toutes les communautés n'en bénéficient pas encore. En effet, les participants de 9 discussions de groupes sur 32 ont déclaré en avoir entendu parler. Seuls 3 villages ont fait mention d'activités semblables réalisées dans leur communauté, parmi lesquelles deux sont des jardins maraichers (vivres frais et légumes) majoritairement mis en œuvre par les femmes (photo ci-dessus), tandis que la troisième est un champ de maïs.



Dans le même registre, la mission conjointe a visité un exemple de projet de désenclavement du village Ourro-Addé dans la région de l'Adamaoua et un champ communautaire à Meidouougou (Figure 3).



Les activités VCT visitées ont permis de noter un certain engouement dans les communautés de réfugiés centrafricains et hôtes camerounais, sans doute parce qu'elles offrent un panel d'avantages. En effet, elles concourent à rassembler les deux communautés pour la réalisation d'intérêts communs et pourraient ainsi contribuer au développement des échanges d'expériences et au renforcement de la paix et de la cohésion sociale. Elles

pourraient aussi favoriser l'accès des réfugiés aux parcelles cultivables plus fertiles et plus grandes. Cependant, le relâchement du suivi par certains partenaires de mise en œuvre du PAM à certains moments (fin de la saison agricole, par exemple) et le retard dans les

distributions de vivres sont de nature à briser, auprès des communautés impliquées, cet élan positif.

Comme évoqué plus haut, les activités VCF sont tout aussi méconnues des communautés centrafricaines (5 sur 32), à l'évidence parce qu'aucun projet du genre n'a encore été implémenté dans leurs villages/sites. Au total, 4 projets relatifs y ont été recensés pendant l'enquête. Ils portent essentiellement sur la transformation de manioc en tapioca et en amidon ou sur les actions essentielles à la nutrition des enfants (préparation des bouillies enrichies pour enfants).

Les explications fournies aux populations lors des discussions de groupes leur ont permis de faire le rapprochement entre les VCT et les autres projets de développement dont certaines populations bénéficient déjà par le truchement des ONGs (séchoir communautaire avec IRD, par exemple) actives sur le terrain. Ceci les a amenées à solliciter des formations et des appuis en matériels, intrants agricole pour le renforcement des activités VCT agricoles existantes ou la création de nouvelles. Dans cette perspective, bon nombre de communautés ont exprimé le vœu de voir développer à leur bénéfice, des projets dans les domaines piscicoles et avicoles. Dans la même lancée, certaines femmes ont réclamé des formations en couture, tricot ou dans les techniques de conservation et transformation des fruits.

Recommandations - Activités VCT/VCF

15. Structurer le milieu paysan en poursuivant la mise en place des groupes d'initiatives communautaires homogènes.
16. Renforcer la communication en direction des communautés sur les concepts VCT/VCF afin de faciliter l'appropriation.
17. Procéder à une meilleure planification des projets VCT relatifs à l'agriculture en tenant compte des contraintes liées au calendrier agricole.
18. Organiser des voyages d'études (comme outil de sensibilisation) pour les échanges d'expériences entre les groupes opérant dans les mêmes domaines d'activités.
19. Envisager pour les besoins de pérennité, l'implication des ministères techniques concernés dans le suivi et l'encadrement des projets communautaires.
20. Mettre en place une plate-forme de concertation pour le volet agriculture/élevage/pisciculture réunissant l'ensemble des partenaires de mise en œuvre du PAM, du HCR et du PNUD pour une meilleure coordination des projets ; ce qui permettrait d'éviter les doublons et les conflits de superposition et d'aboutir à un impact plus fort de l'action du système des Nations Unies dans la zone.
21. Promouvoir des projets VCT de reboisement⁹ pour lutter contre la déforestation due à la coupe et la vente du bois de chauffe.
22. Mener une étude de faisabilité en vue de l'intégration de la modalité Cash & Voucher dans le PRRO 200053.

⁹ En effet, la coupe et la vente de bois de chauffe est une activité pratiquée (voir la section 5.5 sur les groupes des moyens de survie) par les réfugiés ; ce qui pourrait, à terme, être néfaste pour l'environnement, si elle n'est pas contrôlée.

V. SECURITE ALIMENTAIRE & AUTOSUFFISANCE

L'analyse de la sécurité alimentaire est effectuée à travers les trois piliers de la consommation ; de l'accessibilité et de l'utilisation. Pour se conformer aux seuils de consommation alimentaire (21-35) plus adaptés pour le Cameroun (donc aux réfugiés centrafricains et tchadiens vivant au Cameroun) et tels que recommandés lors de la dernière CFSVA¹⁰ de 2011, la présente enquête rompt avec les anciens seuils (28-42) jusque-là utilisés. Par conséquent, pour les besoins de comparaisons dans le temps, ces seuils de consommation alimentaires seront appliqués aux données des anciennes études sur les réfugiés centrafricains et tchadiens.

5.1. Consommation alimentaire

a) Réfugiés centrafricains

De façon générale, les ménages de réfugiés centrafricains prennent en moyenne deux repas par jour, indépendamment du sexe et de l'âge des personnes qui les composent. Ils consomment des céréales ou des tubercules tous les jours de la semaine (avec une préférence pour le manioc et les autres tubercules consommés 5 jours sur 7 et parfois en leur substituant du riz ou du maïs pendant 2 jours sur 7) qu'ils accompagnent de légumes et de feuilles (6 jours sur 7). Les légumineuses (3 jours sur 7), composent aussi parfois leur alimentation, tout comme la viande ou le poisson (2 jours sur 7). Par ailleurs, l'huile et le sucre sont consommés respectivement 4 et 3 jours sur 7 tandis que le lait et les œufs sont très peu consommés (1 jour sur 7).

En fonction de la fréquence et de la qualité des aliments consommés pendant 7 jours, un score dit de consommation alimentaire a été calculé pour chaque ménage de réfugiés, une pondération étant affectée à chaque groupe d'aliments en fonction de sa valeur nutritive. Ensuite, les ménages ont été répartis en 3 groupes suivant la norme du PAM, selon que leur score est inférieur à 21 (consommation faible), compris entre 21 et 35 (consommation limite) ou supérieur à 35 (consommation acceptable). Il en découle les résultats consignés dans le tableau 1 ci-dessous.

Tableau 1 Classes de consommation alimentaire des réfugiés

	Consommation alimentaire (21-35)			
	Pauvre	Limite	Acceptable	Total
Réfugiés centrafricains (Assistés)	8,17%	29,57%	62,26%	100,00%
Réfugiés centrafricains (Non assistés)	12,20%	26,77%	61,02%	100,00%
Ensemble Réfugiés centrafricains	10,94%	27,65%	61,41%	100,00%
Refugiés tchadiens	4,40%	42,20%	53,40%	100,00%

Il apparaît donc clairement qu'aujourd'hui, 61% des ménages de réfugiés centrafricains ont une consommation alimentaire acceptable tandis que 28% d'entre eux ont une consommation

¹⁰ Comprehensive Food security and Vulnerability Analysis

alimentaire limite et 11% une consommation alimentaire pauvre. Cette tendance se conserve qu'il s'agisse de ménages assistés ou pas.

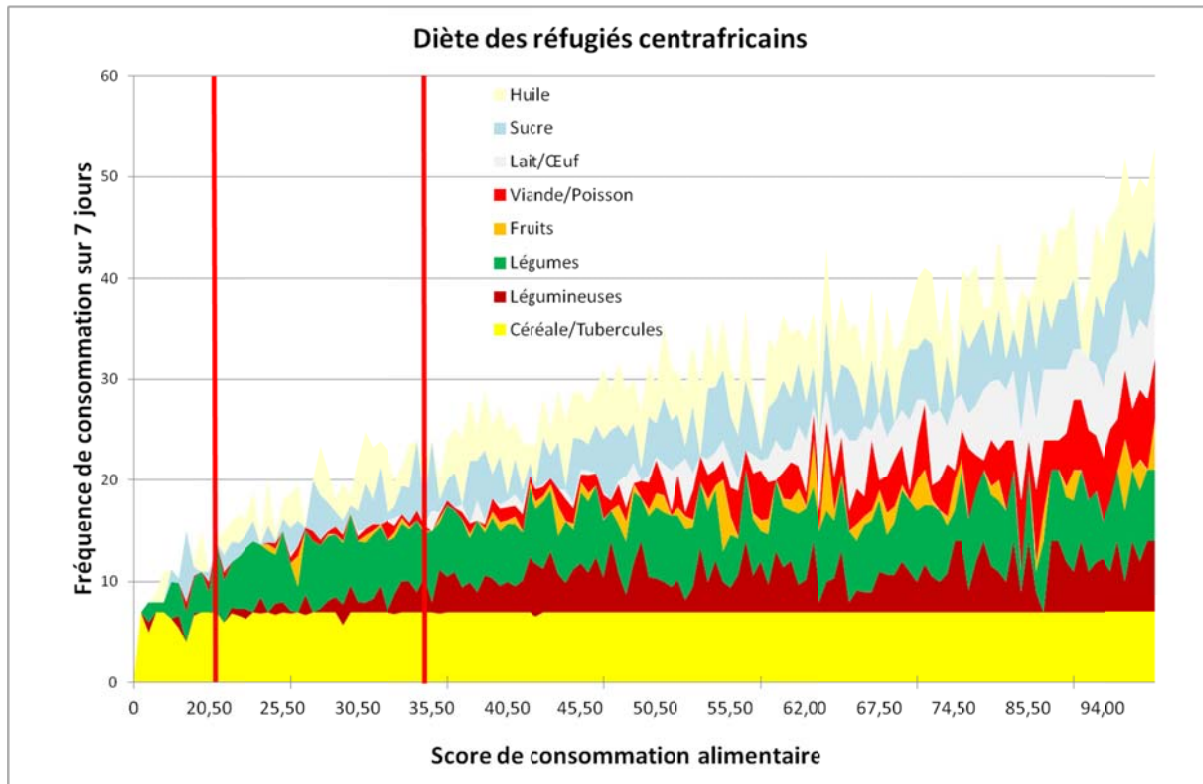


Figure 5 Diète alimentaire des réfugiés centrafricains

Chez les réfugiés centrafricains, les ménages dont la consommation alimentaire est pauvre ont une alimentation très peu variée et constituée de céréales ou de tubercules qu'ils accompagnent occasionnellement de légumes. Le sucre, l'huile, la viande /poisson, le lait/œuf sont quasi inexistantes dans leur alimentation. Quant aux ménages à consommation alimentaire modérée, outre les tubercules et les céréales, les légumes sont fréquents dans l'alimentation. Par ailleurs, les légumineuses, la viande ou le poisson interviennent par moments dans leur alimentation ; et le sucre et l'huile composent les plats. La consommation alimentaire acceptable d'une partie de ménages centrafricains est caractérisée par une alimentation riche et diversifiée qui combine les céréales et les tubercules, les légumineuses, les protéines animales, du lait/œuf et des fruits.

La consommation alimentaire est l'indicateur basique de la sécurité alimentaire qui permettant de faire des comparaisons objectives dans le temps puisque reposant sur les mêmes variables, la même méthodologie de collecte et d'analyse. Il est donc opportun d'apprécier son évolution depuis le début de l'assistance alimentaire du PAM aux différents réfugiés centrafricains en 2007, jusqu'à la présente étude. Pour limiter les variations dues au type d'enquête, seules les enquêtes JAM réalisées seront prises en compte pour la comparaison. Après une pondération des différentes tailles d'échantillon et une classification des ménages par rapport au même seuil (21-35), l'évolution de la consommation alimentaire des réfugiés centrafricains peut être appréciée au fil des enquêtes telle que reproduite sur le graphique ci-dessous :

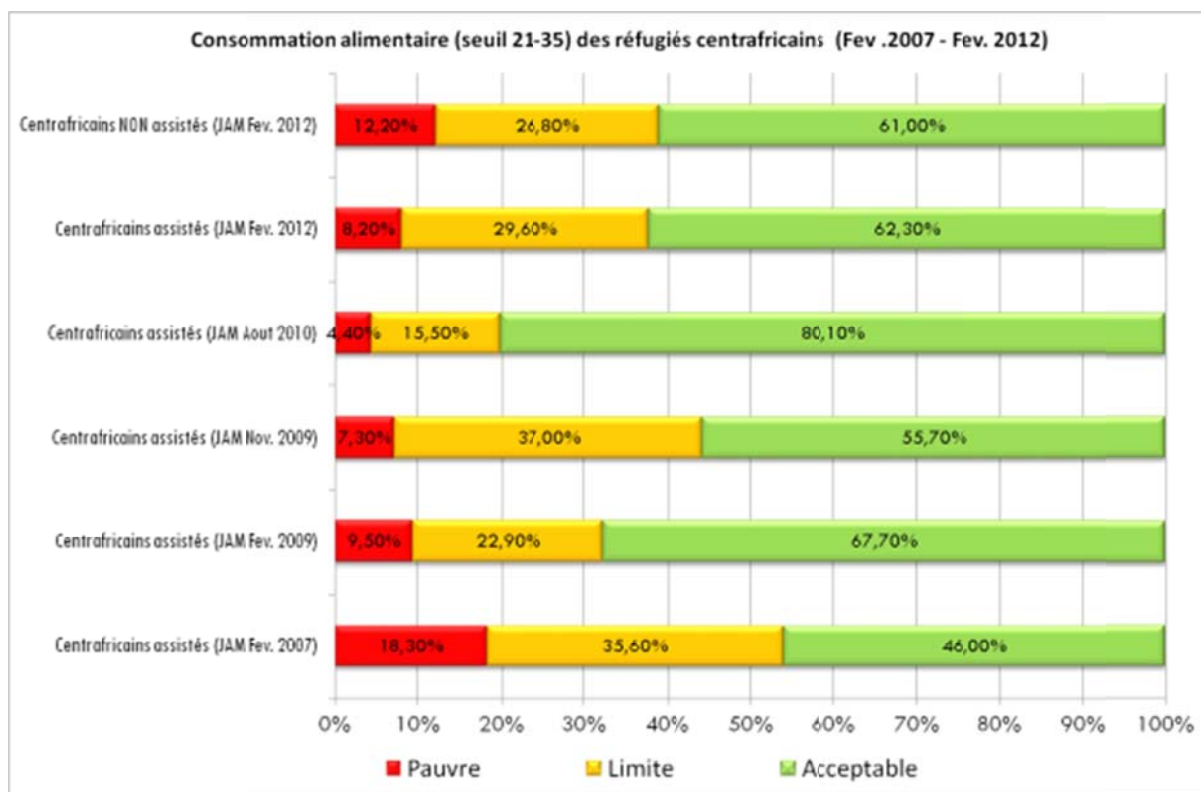


Figure 6 Consommation alimentaire des réfugiés centrafricains (Février 2007 – Février 2012)

Il découle des analyses que, sur les six ans d'assistance alimentaire, le niveau de consommation alimentaire acceptable a connu des variations significatives qui se résument, en partant du début de l'opération d'urgence (février 2007), à une alternance de remontées (février 2009 et février 2012) et de baisses (novembre 2009 et février 2012). Par ailleurs, on note que tout au long des enquêtes réalisées, cette prévalence de bonne consommation alimentaire n'est jamais descendue plus bas que celle observée au début de l'opération d'urgence et que le mauvais score enregistré est intervenu en Novembre 2009 (55,7%). Aussi, l'année 2010 apparaît charnière telle que démontrée par la meilleure performance obtenue à la JAM d'août 2010 (80%) ayant, entre autre, milité pour la clôture de l'opération d'urgence et le lancement du PRRO. Par rapport à 2010, la consommation alimentaire générale des réfugiés centrafricains s'est, à priori, dégradée (39% de consommation alimentaire autre qu'acceptable) sans toutefois atteindre le niveau de 2007 (54% de consommation alimentaire non acceptable). Cependant, ce résultat est à relativiser si on a conscience que l'enquête s'est déroulée à un moment où les réfugiés sous assistance alimentaire du PAM attendaient les distributions de vivres depuis un mois et demi¹¹ alors que la JAM approfondie d'août 2010¹² avait eu lieu alors qu'ils étaient en principe encore approvisionnés. Dans ces conditions, il est

¹¹ La dernière opération de distribution des vivres aux réfugiés centrafricains avant la présente enquête est intervenue entre le 07/12/2011 et le 09/12/2011 et les rations devaient aller jusqu'au 10 Janvier 2012, soit 30 jours de couverture. Donc, au moment de l'enquête, ils avaient, depuis environ 45 jours.

¹² Cette JAM a eu lieu du 07 au 18 Juillet 2010 et la distribution qui l'a précédé s'est tenue entre le 14 et le 19 Juin 2010

probable que cette prévalence aurait été davantage réduite, si les conditions étaient à peu près similaires que celles de 2010.

b) Réfugiés tchadiens

Quant aux réfugiés tchadiens, très peu ont une consommation alimentaire pauvre (4,4%), le reste se répartissant entre la consommation alimentaire limite (42,2%) et la consommation alimentaire acceptable (53,4%). Aussi, tous prennent en moyenne 2 repas par jour.

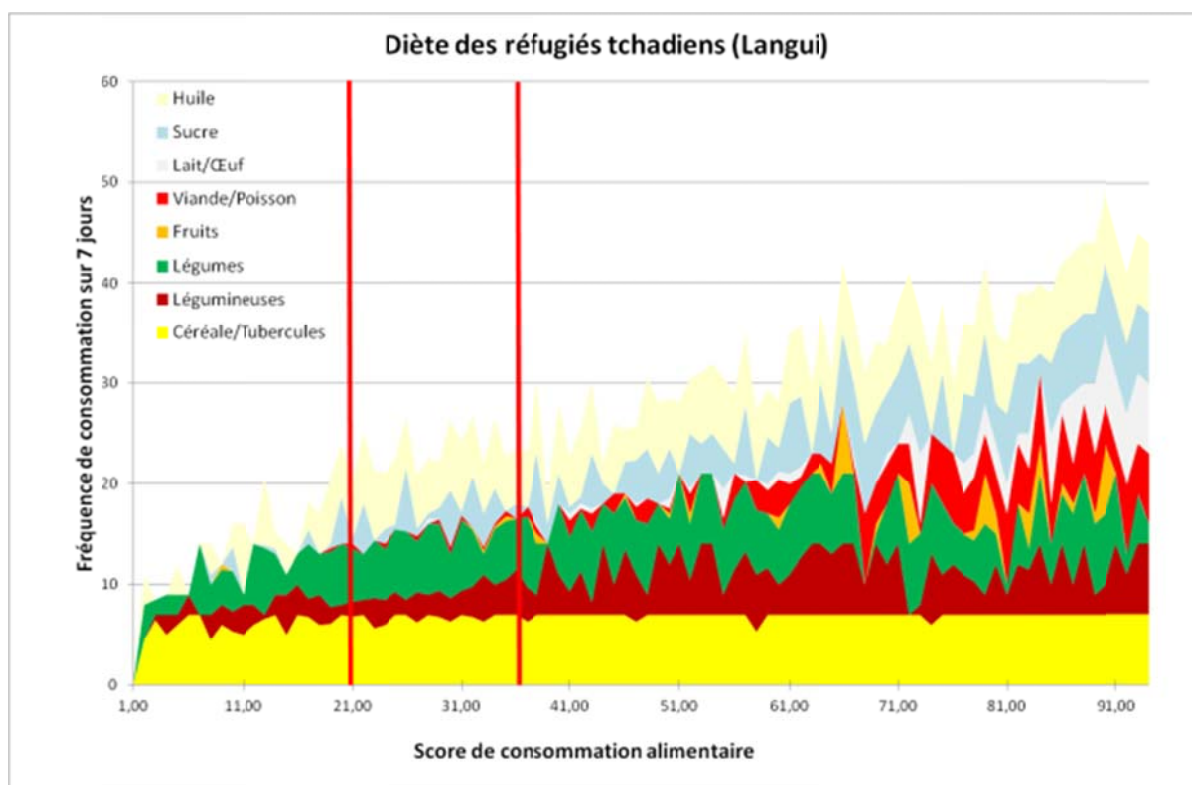


Figure 7 Diète alimentaire des réfugiés tchadiens

L'alimentation des réfugiés tchadiens est basée sur les céréales et tubercules qu'ils consomment tous les jours, les légumes et l'huile (6 jours sur 7) et des légumineuses (5 jours sur 7). Le sucre, la viande/poisson et les œufs et les produits laitiers ne sont pas fréquemment consommés (respectivement 3 ; 2 et 1 jour(s) sur 7). Les ménages tchadiens dont la consommation alimentaire est acceptable sont caractérisés par la présence dans leur alimentation de la viande/poisson et d'œufs/lait qu'on ne retrouve pas dans l'alimentation des ménages appartenant aux deux autres groupes de consommation alimentaire. Par ailleurs, le sucre consommé par les ménages ayant une consommation alimentaire limite, les démarque des ménages dont la consommation est pauvre et qui n'en consomment pas du tout.

Le graphique ci-dessous montre clairement une amélioration relative de la consommation alimentaire des réfugiés tchadiens de Langui entre 2009 et 2012, surtout pour la frange à consommation alimentaire pauvre dont une partie non négligeable a basculé dans le groupe à consommation limite. La régularité des distributions de vivres peut justifier cette situation, même s'il est légitime de se demander si les vivres issus de l'assistance est utilisée à bon escient par

ces réfugiés, lorsqu'on observe que seulement la moitié des réfugiés possède une consommation alimentaire acceptable, quelque soit l'année d'enquête.

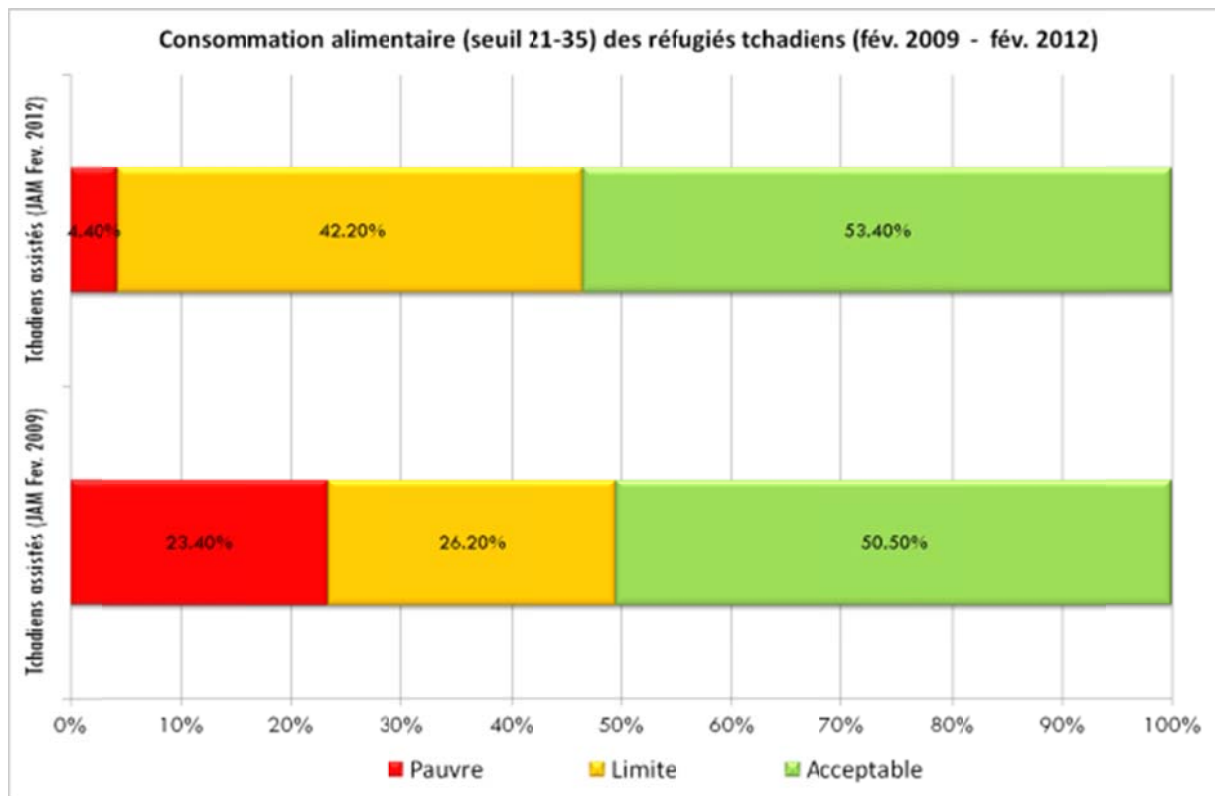


Figure 8 Consommation alimentaire des réfugiés tchadiens (février 2009 - février 2012)

5.2. Accès à la nourriture et utilisation

5.2.1. Sources de nourriture

a) Réfugiés centrafricains

Les aliments consommés par les réfugiés centrafricains proviennent de diverses sources, notamment du marché par l'achat (77,9%) ; de leur propre production (15,4%) ou de multiples dons (5,7%), si l'on prend en compte la fréquence de recours à ces différentes sources.

Par ailleurs, ils achètent toutes sortes d'aliments, en particulier du sucre (97,0%), du poisson (95,5%), de l'huile (95,6%), de la viande/volaille (94,3%) ; des légumineuses (92,6%) et du riz (91,5%). Le lait/œufs (74,1%), les légumes (67,2%), et les tubercules (igname, manioc, etc.) (65,9%), les fruits (54,3%) sont moins achetés puisque parfois puisés dans leur production propre ou obtenus par don. Le maïs et les tubercules (igname, manioc, etc.) sont les aliments que plus du cinquième des ménages centrafricains a prélevé dans des stocks propres pour la consommation. Un dixième de réfugiés centrafricains non assistés par le PAM déclare avoir reçu le maïs consommé sous forme de dons, probablement des compatriotes assistés par le PAM.

Cette prépondérance à l'achat d'aliments doit être comprise, comme mentionné plus haut, dans un contexte où les réfugiés centrafricains assistés étaient normalement en rupture, depuis 45 jours, de stock provenant de l'assistance du PAM, en raison d'un retard de distribution des

vivres. Donc, au moment de l'enquête et un mois et demi auparavant, ils avaient certainement dû recourir à d'autres alternatives pour se procurer des aliments, notamment, en acheter fréquemment. Ceci amène également à penser qu'ils disposent d'un pouvoir économique qu'ils peuvent utiliser, en l'absence d'aide alimentaire, pour se nourrir. D'ailleurs, par rapport à 2007, les dépenses alimentaires ont accru d'importance relative, passant de 58% à 78%.

b) Réfugiés tchadiens

Les aliments consommés par les réfugiés tchadiens proviennent de l'achat (60,6%) et des dons (33,5%), leur production propre contribuant pour très peu (4,1%). En fonction du produit alimentaire, les sources utilisées sont variables. C'est ainsi que la viande/poisson, l'igname et les autres tubercules, les légumes, le lait, le sucre, et les œufs sont essentiellement achetés par les réfugiés tchadiens, alors que le maïs provient en grande partie des dons. Cependant, il apparaît que le riz peut aussi provenir de leurs propres récoltes (39,2%) tout comme les autres céréales (sorgho, mil) (15,4%) et même le poisson (12,1%).

5.2.2. Revenus, dépenses essentielles et dettes

5.2.2.1. Revenus

a) Réfugiés centrafricains

Pour gagner leur vie, les ménages de réfugiés centrafricains peuvent exercer une (53,3%), deux (39,0%) ou trois (7,7%) activités génératrices de revenus. Sur la base des occurrences d'activités déclarées, ils tirent ainsi pour la plupart, leurs revenus de la pratique de petits métiers, des travaux manuels ou de l'artisanat (25,5%), de la vente du bois de chauffe / paille (18,50%), du petit commerce (17,7%), de la vente des produits agricoles (12,0%), de la vente des produits d'élevage (8,2%) et de la solidarité (6,8%), les autres activités contribuant pour le reste. Les ménages dont les revenus proviennent exclusivement de la solidarité ou de l'assistance sont peu nombreux (4,6%) et sont plus présents dans des ménages assistés. Ceux qui usent de la solidarité en plus d'activités génératrices de revenus, représentent un peu plus du dixième (10,7%) de l'ensemble des ménages de réfugiés centrafricains, avec une tendance à se retrouver auprès des ménages assistés (16,7% contre 7,9%). Peu de ménages réfugiés gagnent un revenu en vendant exclusivement du bois de chauffe ou de la paille (7,4%).

Souvent exercées par 2 personnes du ménage, ces activités peuvent générer jusqu'à 5 110 F CFA (en moyenne) par mois et par tête, correspondant à 4 250 F CFA chez les réfugiés assistés et 5 505 F CFA chez les autres. Aussi, revêtent-elles souvent un caractère plus permanent (66,8%) que temporaire ou occasionnel (25,4%).

b) Réfugiés tchadiens

La moitié des ménages tchadiens de Langui dispose, en moyenne, de 2 sources de revenus (51,0%) tandis que le tiers d'entre eux n'en a qu'un seul. Généré en général par une seule personne dans le ménage, le revenu mensuel d'un ménage réfugié s'élève à 6 860 F CFA par tête. Par ailleurs, environ le dixième de ménages tchadiens vit exclusivement d'aide ou de solidarité (9,2%) tandis que près de la moitié possède en plus une autre activité (48,6%). La vente de bois ou de la paille n'est pas beaucoup pratiquée par les réfugiés tchadiens car ne

concernant que 4,0% d'entre eux. Ces activités sont généralement permanentes (52,7%) ou saisonnières (31,7%).

5.2.2.2. Dépenses

Tous les ménages ont des besoins alimentaires et non alimentaires qu'ils peuvent satisfaire en effectuant des dépenses.

a) Réfugiés centrafricains

Les deux tiers des dépenses des ménages centrafricains sont affectées à l'achat des produits alimentaires (67,6%) et valent monétairement 1 075 F CFA sur 7 jours et par tête.

Bien que les réfugiés assistés (70,3%) semblent accorder une plus grande part de dépenses aux aliments que leurs compatriotes non assistés (66,3%), les montants dépensés pour le poste alimentaire paraissent presque similaires (respectivement 1 100 F CFA et 1 065 F CFA).

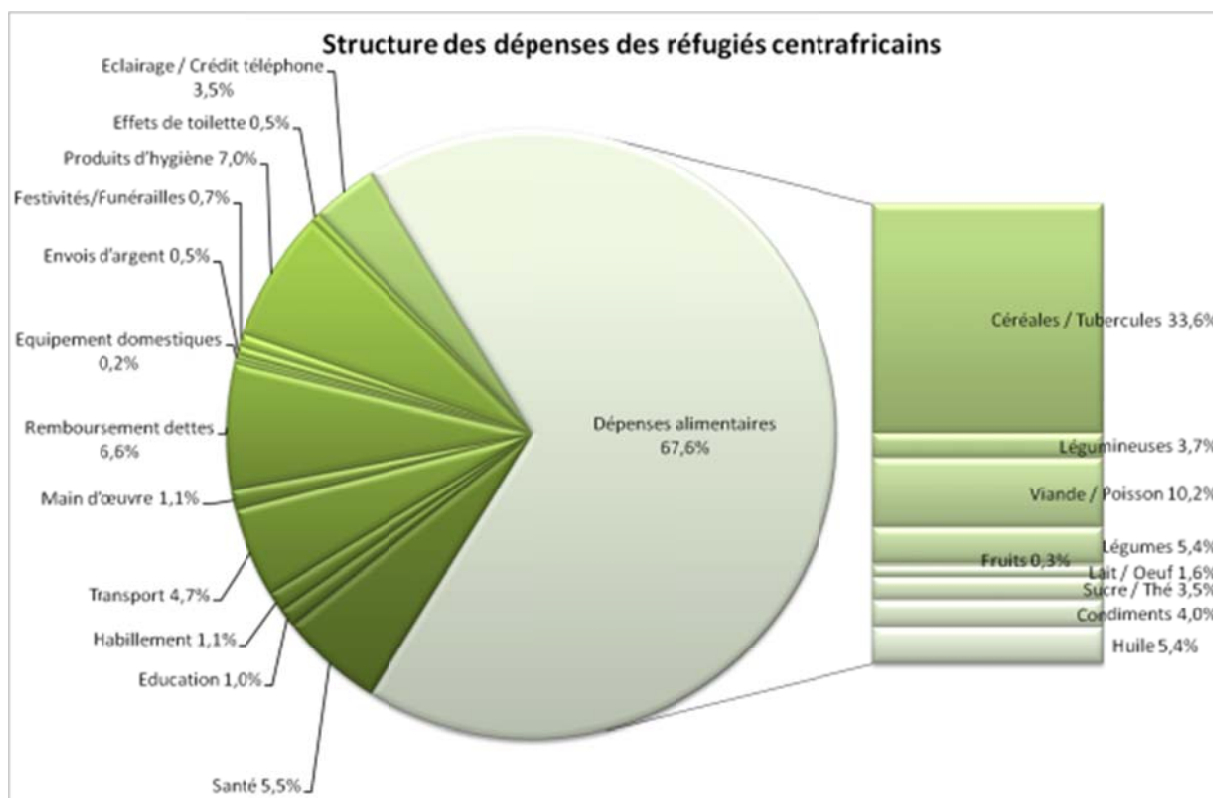


Figure 9 Structure des dépenses des réfugiés centrafricains

b) Réfugiés tchadiens

Les réfugiés tchadiens du Camp de Langui dépensent en moyenne 2 525 F CFA par semaine et par tête, dont presque les trois quarts sont affectés à l'alimentation (72,6%). Tandis que les dépenses alimentaires les plus importantes des réfugiés tchadiens concernent les légumes (17,6%), la viande / poisson (13,8%) et les céréales (12,88%), les dépenses non alimentaires ciblent davantage les produits hygiéniques (7,0%), les combustibles et les dépenses de loisirs (cigarettes, bières, etc.) (4,7%)

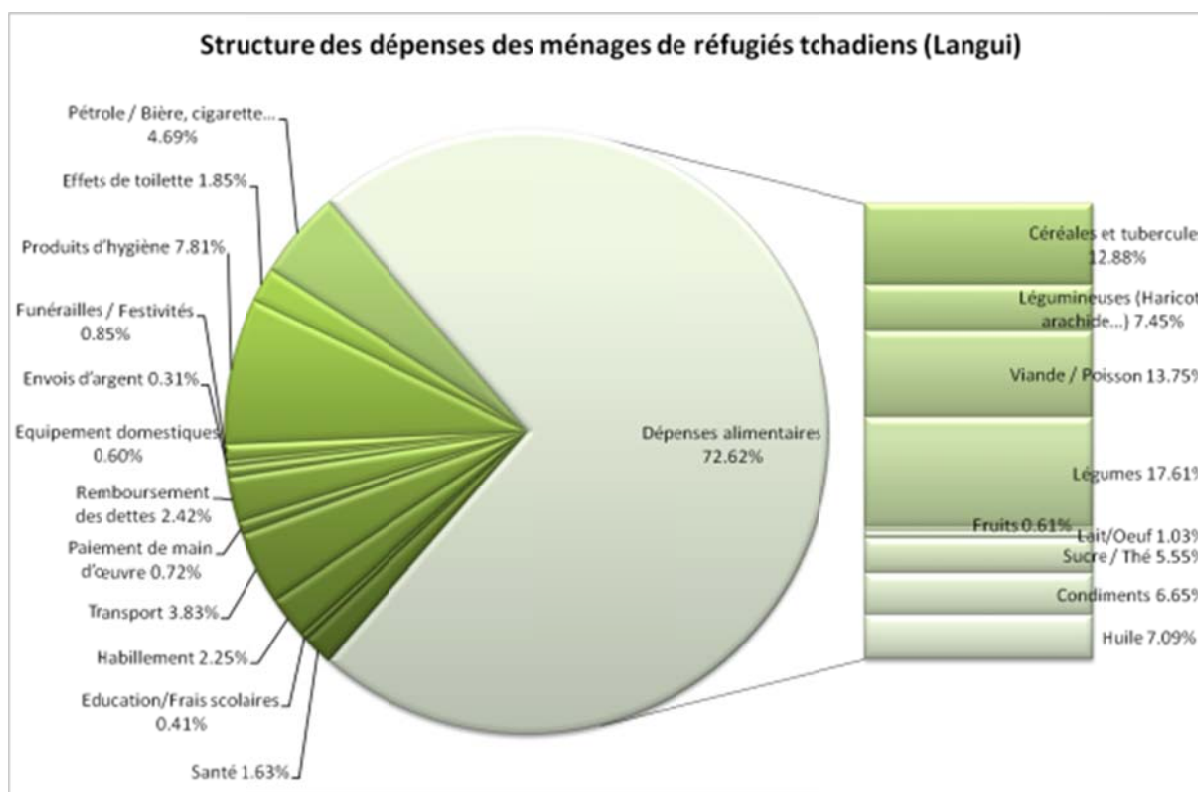


Figure 10 Structure des dépenses des réfugiés tchadiens

5.2.2.3. Crédit et dettes

a) Réfugiés centrafricains

Un peu plus de la moitié des ménages centrafricains était endettée au moment de l'enquête (52,4%), sans différence significative selon qu'ils étaient assistés ou pas (respectivement 53,3% et 52,0%). S'élevant en moyenne à 2 045 F CFA (Assistés : 1 880 F CFA et Non Assistés : 2 120 F CFA) et censée être remboursée dans un délai moyen de 3 mois, cette dette avait principalement été contractée pour acheter de la nourriture (65,6%), couvrir des dépenses de santé (14,8%) ou, dans une moindre mesure, couvrir des frais de transport ou de migration (3,8%).

b) Réfugiés tchadiens

Près de la moitié des réfugiés tchadiens était endetté d'un montant moyen de 11 885 FCFA par tête, au moment de l'enquête (43,5%). Cette dette avait été contractée pour acheter de la nourriture (58,5%), créer ou renforcer leurs activités génératrices de revenus (19,8%) ou acheter des intrants agricoles (9,4%). Ces ménages projettent de payer leurs dettes dans un délai de 3 mois.

5.2.3. Cadre de vie, biens et richesse

La richesse des ménages peut permettre de comprendre leur situation de sécurité alimentaire, leurs stratégies d'adaptation et leur état nutritionnel. Par ailleurs, elle peut soutenir durablement leurs moyens de subsistance.

a) Réfugiés centrafricains

La plupart des ménages de réfugiés centrafricains habite dans des maisons de 2 pièces où dorment en moyenne 5 personnes. Les murs de ces maisons sont souvent en brique de terre (41,0%) ; en terre (36,0%) ou en paille (15,1%) ; le sol étant en terre ou sable (88,5%), et la toiture en paille (89,0%) ou tôle (9,9%). Ils cuisinent presque tous avec du bois de chauffe (99,9%). La lampe à pétrole est leur principale source d'éclairage (51,8%), suivie de la torche à piles (25,1%) ; du feu de bois/paille (18,0%) et de l'électricité (3,0%). Comme toilette, leurs choix s'orientent davantage vers les latrines traditionnelles familiales (93,7%). Alors que 84,9% de ces ménages sont propriétaires de leur logement, 4,1% le louent pour un loyer mensuel moyen de 2 470 F CFA.

Les biens et équipements fonctionnels susceptibles d'être trouvés dans leurs domiciles sont par ordre de fréquence croissante, la houe (76,4%), le lit (37,7%), les bijoux (22,7%), le téléphone portable (15,8%) et la chaise (6,0%).

L'accessibilité des ménages centrafricains peut être approchée en focalisant sur leur niveau de richesse. Il est cependant difficile d'évaluer la richesse des ménages de réfugiés centrafricains car il existe très peu d'indications concrètes pouvant permettre de les différencier. Par ailleurs, leur réticence à déclarer réellement la taille de leur bétail ne facilite pas cette opération. Néanmoins, une analyse de la qualité de leur habitation, des biens et équipements qu'ils possèdent et de certaines facilités auxquelles ils ont accès, a permis de les ordonner en terciles (Pauvre, Moyen, Riche) en se limitant à très peu de caractéristiques qui se sont avérées pertinentes. En effet, la nature de la toiture et des murs de leur maison et la possession d'un lit ont suffi à calculer un score factoriel associé à chaque ménage, l'affectant ainsi à une catégorie particulière.

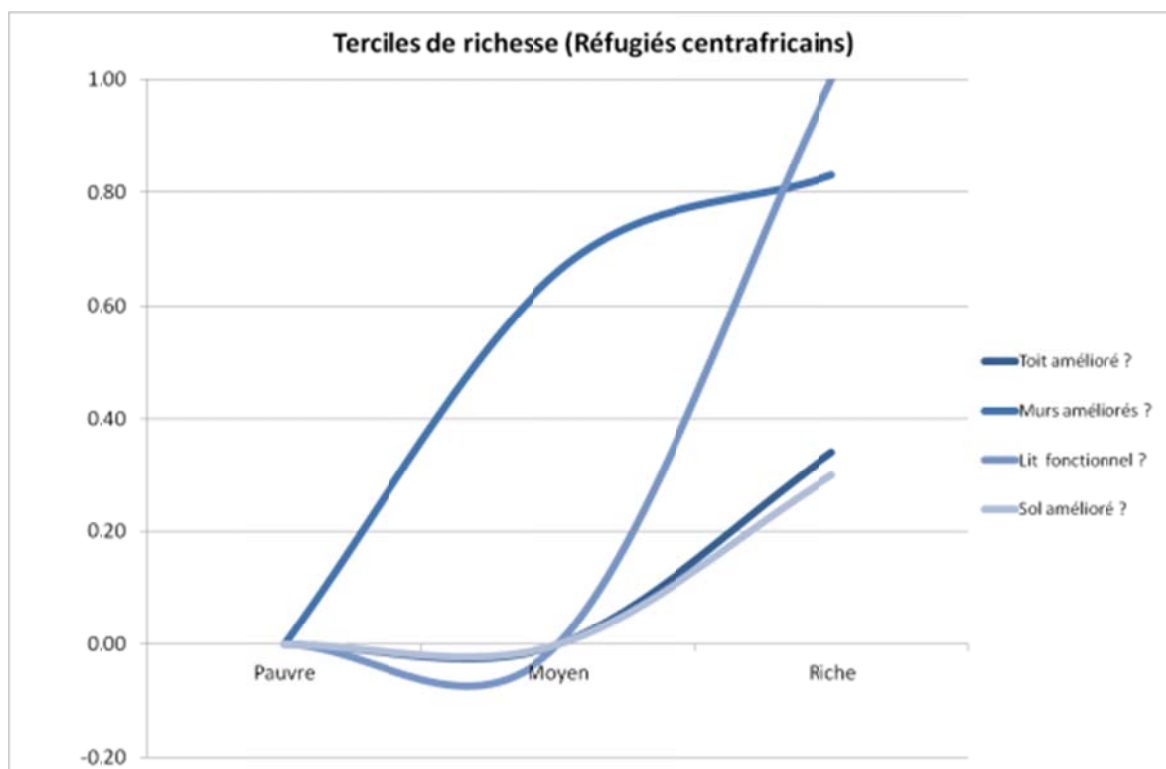


Figure 11 Terciles de richesse des réfugiés centrafricains

Il en découle que le ménage centrafricain pauvre habite une maison de bas standing (toit, murs et sol rudimentaires) et ne possède même pas de lit alors que le ménage riche centrafricain bénéficie, dans ce contexte, de tout ce confort. Le ménage moyen centrafricain est, quant à lui, surtout caractérisé par la "bonne" qualité de la toiture de sa maison.

b) Réfugiés tchadiens

La même démarche a été utilisée pour déterminer les classes de richesse des réfugiés tchadiens, à la différence que les caractères de différenciation ont changé et se résument en la possession d'un téléphone portable, d'une table ou d'un réchaud fonctionnels et la possession d'animaux dont l'équivalent UBT¹³ est supérieur à 2 boeufs.

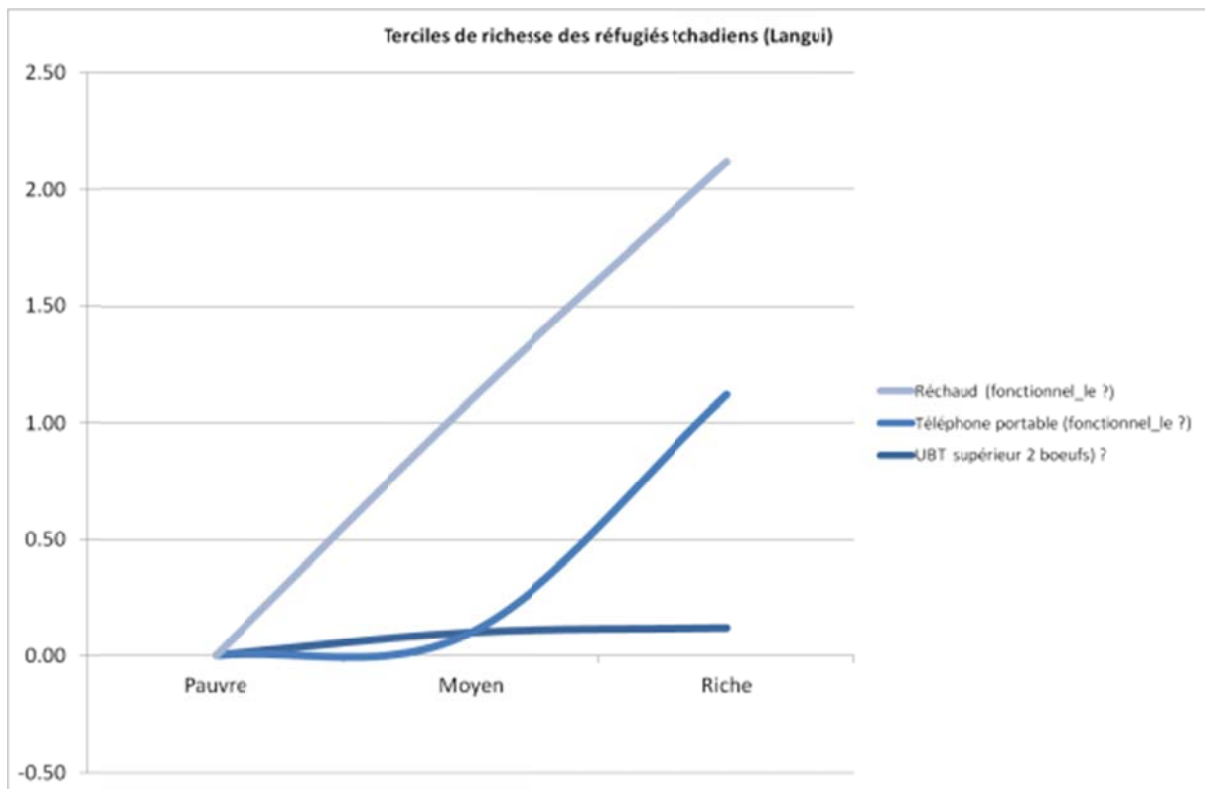


Figure 12 Terciles de richesse des réfugiés tchadiens

Suivant cette classification, les ménages tchadiens pauvres ne possèdent ni réchauds ni téléphone portable en état de fonctionnement. La taille de leur cheptel ne dépasse pas non plus l'équivalent de 2 boeufs. Ceux qui sont riches cumulent les trois caractéristiques, à la différence des ménages moyens qui peuvent ne pas disposer de téléphone portable.

5.3. Sécurité alimentaire

Afin d'appréhender la sécurité alimentaire des réfugiés centrafricains, leur consommation alimentaire peut être affinée par leur niveau de bien-être ou de richesse qui traduit concrètement leur pouvoir d'accessibilité. Il se dégage alors trois classes de sécurité alimentaire inspirées du modèle ci-après :

¹³ Unité de Bétail Tropical

Tableau 2 Modèle de construction des classes de sécurité alimentaire

		Consommation alimentaire		
		Pauvre	Limite	Acceptable
Richesse	Pauvre	Insécurité alimentaire sévère	Insécurité alimentaire sévère	Insécurité alimentaire modérée
	Moyen	Insécurité alimentaire sévère	Insécurité alimentaire modérée	Sécurité alimentaire
	Riche	Insécurité alimentaire modérée	Sécurité alimentaire	Sécurité alimentaire

a) Réfugiés centrafricains

Il en résulte donc que 55% des ménages centrafricains sont en insécurité alimentaire, soit 18% dans sa forme sévère et 37% dans sa forme modérée. Les résultats sont très voisins lorsqu'on passe des ménages assistés aux ménages non assistés tels que l'illustre le tableau ci-dessous.

Tableau 3 Classes de sécurité alimentaire des réfugiés

	Groupes de sécurité alimentaire			Total
	Insécurité alimentaire sévère	Insécurité alimentaire modérée	Sécurité alimentaire	
Réfugiés centrafricains (Assistés)	16,7%	37,4%	45,9%	100.00%
Réfugiés centrafricains (Non assistés)	18,5%	36,6%	44,9%	100.00%
Ensemble centrafricains	17,9%	36,8%	45,2%	100.00%
Refugiés tchadiens	19,9%	30,7%	49,4%	100,0%

b) Réfugiés tchadiens

L'analyse montre que la moitié des ménages de réfugiés tchadiens sont en sécurité alimentaire (49,4%) tandis que le cinquième d'entre eux est en insécurité alimentaire sévère (19,9%).

5.4. Chocs et stratégies de résilience

Des difficultés ponctuelles peuvent créer le dysfonctionnement d'un ménage et affecter sa sécurité alimentaire. Il est alors indiqué d'analyser les moyens mis en œuvre par ce ménage pour faire face à la situation.

a) Réfugiés centrafricains

Alors que 23,3% (Assistés : 21,8% ; et Non Assistés : 24%) des ménages centrafricains ont indiqué n'avoir aucune difficulté au moment de l'enquête, les chocs endurés par les autres se distribuent, suivant le nombre d'occurrences, essentiellement entre la cherté de la vie (45,8%), le manque de nourriture dû à l'arrêt de l'assistance (15,9%), la destruction de plantes par les animaux ou le manque pâturage (6,8%), la maladie ou le handicap d'un membre du ménage (6,8%) et le manque de terres, d'outils ou de pesticides pour cultiver (4,56%). Par ailleurs, le manque de nourriture apparaît plus fortement chez les réfugiés non assistés (17,6%) que chez ceux qui sont assistés (12,5%).

Alors que la résignation ("sans solution, supporter, attendre, prier Dieu") contribue pour 13,40% des réponses immédiates apportées par les ménages centrafricains à ces chocs, le recours aux activités agricoles (19,8%), aux travaux occasionnels, petits métiers ou au petit commerce (19%), à la vente du bois/paille ou à la cueillette (13,8%), à la solidarité ou à l'assistance (8,4%), à l'emprunt auprès la famille ou du voisin (8,2%), à la vente des animaux (5,6%), y participent globalement avec prépondérance.

A moyen terme, la renonciation (13%) est toujours envisagée mais la tendance s'oriente davantage vers les travaux occasionnels, petits métiers ou petit commerce (24,7%), la solidarité (11,5%), l'emprunt auprès de la famille (8,3%) et la vente du bois/paille (7,49%).

Si ces chocs perduraient, ils pensent à long terme, à ne rien faire (14,1%), à effectuer des travaux occasionnels, petits métiers ou petit commerce (23,2%), des activités agricoles (20%) ; à faire appel à la solidarité (12,6%) ou à emprunter auprès de la famille ou des amis (9,4%).

Sur sept jours, les pénuries d'aliments ou d'argent dans les ménages centrafricains ont obligé les deux tiers (assistés : 66,1%; Non assistés : 67,3%) d'entre eux à utiliser pendant 1 jour sur 7, des mécanismes pour se nourrir ; entre autres, limiter les quantités de nourriture aux repas (43,90%) et réduire le nombre de repas par jour (42,5%). De façon plus robuste, ces comportements se traduisent par l'indice réduit des stratégies de survie qui vaut en moyenne 7,8 (Assistés : 7,7; Non assistés : 7,9).

b) Réfugiés tchadiens

Alors que 4,8% de ménages tchadiens n'avaient pas de chocs déclarés pendant l'enquête, pour les autres, la cherté de la vie était le plus grand choc enduré (53,2%), immédiatement talonnée par les problèmes de reconversion (23,9%) et les difficultés à se sédentariser (14,7%). Pour juguler ces chocs au moment de l'enquête, les ménages tchadiens pratiquaient l'agriculture (30,8%), comptaient sur la solidarité et l'assistance (21,5%) ou vendaient du bois ou de la paille (17,5%). Si au bout de deux mois, ces chocs n'étaient pas résolus, ils envisageaient pour la plupart, de s'appuyer sur la solidarité / assistance (39,6%), vendre le bois ou la paille (11,4%) ou aller s'installer ailleurs (9,5%). A long terme, leurs solutions à ces chocs seraient de rentrer dans leur pays ou aller s'installer ailleurs (37,9%), recourir à la solidarité (29,2%) ou pratiquer des travaux occasionnels (10,5%).

Presque tous les ménages de réfugiés tchadiens ont manqué de nourriture ou d'argent, dans les sept jours avant l'enquête (94,8%). Pour survivre, ils ont, entre autres, tablé sur les aliments moins préférés ou moins chers (5 jours sur 7), limité la quantité de portion de nourriture aux repas (3 jours sur 7) ou réduit le nombre de repas par jour (3 jours sur 7) équivalent à un indice réduit des stratégies de survie de 17,8 en moyenne.

Recommandations - Chocs & Sécurité Alimentaire

23. Promouvoir les activités génératrices de revenus surtout pour les jeunes et les femmes.
24. Réduire de moitié l'effectif des bénéficiaires centrafricains des DGV ciblées.
25. Arrêter l'assistance alimentaire aux réfugiés tchadiens au 31 décembre 2012.

5.5. Groupes des moyens de survie

En fonction de leur place et de leur importance relative dans les ménages, les activités ou sources de revenus ont été regroupées en unités plus ou moins homogènes partageant des moyens de survie similaires et ayant en général recours à des stratégies différentes.

a) Réfugiés centrafricains

L'analyse en composantes principales et la classification des sources de revenus permet de dégager sept groupes de moyens de subsistance pour l'ensemble des réfugiés centrafricains, dont principalement, les vendeurs de bois/pailles et/ou de produits agricoles et/ou bergers (30%), les pratiquants de petits métiers (tâcheron, artisan, etc.)(28%), les petits commerçants (19%), et quatre groupes minoritaires composés chacun de moins du dixième de l'ensemble, tel que visible sur le graphique ci-dessous :

Ces proportions sont pratiquement les mêmes chez les réfugiés assistés ou non assistés. Ce qui témoigne que le fait de recevoir l'aide alimentaire du PAM ou pas n'a aucune incidence sur les stratégies développées par les réfugiés pour survivre.

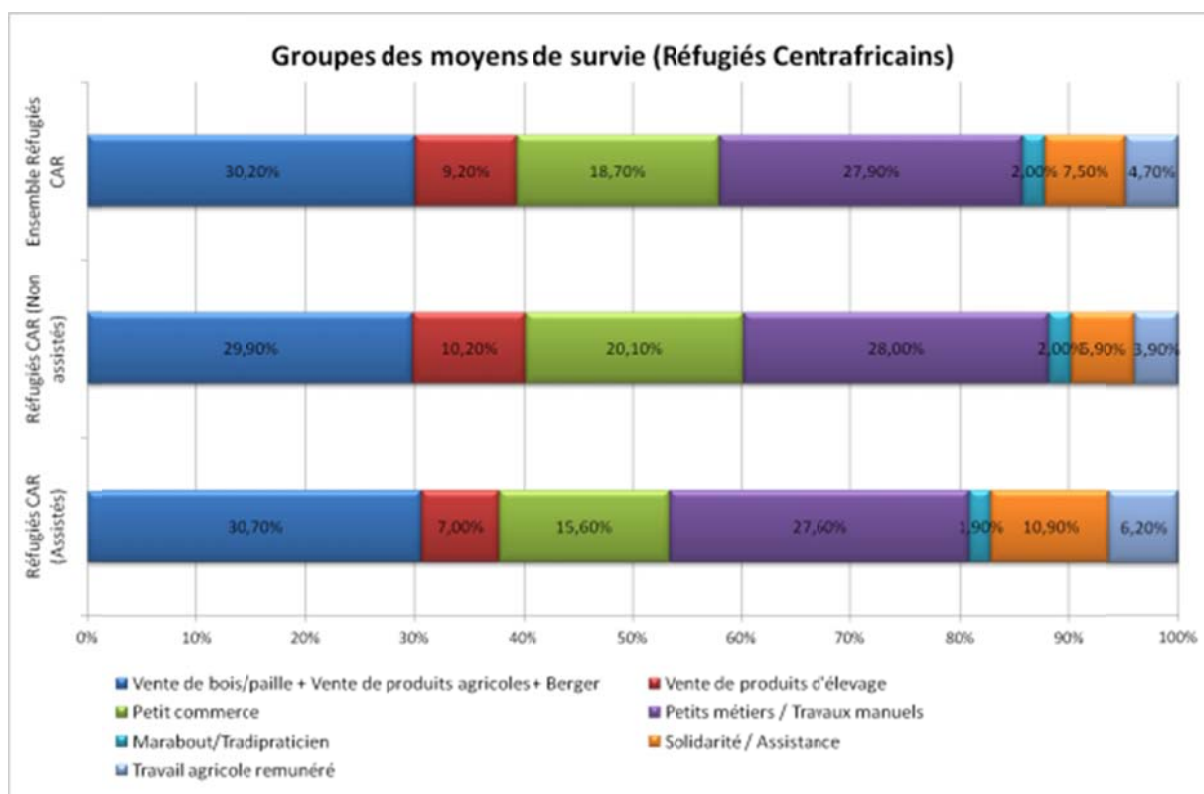


Figure 13 Groupes des moyens de survie des réfugiés centrafricains

Le tableau ci-dessous présente le profil des groupes de survie chez les réfugiés centrafricains, basé sur les grandes tendances. Les principaux indicateurs étudiés montrent que les groupes les plus vulnérables sont à priori ceux qui vivent essentiellement de la solidarité ou de l'assistance (7%) et les travailleurs agricoles (5%) dont plus d'un tiers est en insécurité alimentaire sévère. En effet, ces deux groupes ont les plus grandes prévalences d'insécurité alimentaire sévère, avec respectivement 54% et 36%.

Éléments de caractérisation des groupes socioéconomiques des réfugiés centrafricains

	Vendeurs de bois/paille	Vendeurs de produits d'élevage	Petits commerçants	Petits métiers (tâcheron, travailleur manuel, artisan, etc)	Marabout ou Tradipraticien	Bénéficiaires de solidarité ou Assistance	Travailleurs agricoles rémunérés
Proportion (%)	30%	9%	19%	28%	2%	7%	5%
Contribution de l'activité primaire	44%	86%	87%	89%	69%	90%	78%
Contribution des principales activités secondaires	Vente de produits agricoles (27%) Berger (17%)	Vente de produits agricoles (5%)	Petits métiers (5%)	Petit commerce (7%)			Vente de bois/paille (9%)
Villages	Fada; Mboula; Meidouougou; Ngaoui; Yamba; Boulembe; Kette; Mborguene; Nandoungue	Dir; Mboula; Meidouougou; Nabemo; Garga Sarali; Kette; Mborguene; Mboumama; Mobe	Fada; Nabemo; Ngaoui; Garga Sarali; Mborguene; Mboumama; Nandoungue; Samba; Tongo Gandima	Dir; Nabemo; Garga Sarali; Kentzou; Mborguene; Mboumama; Mobe; Tongo Gandima	Fada; Garga Sarali; Kentzou; Kette; Mborguene; Mobe; Samba	Dir; Fada; Nabemo; Ngaoui; Yamba; Garga Sarali; Kentzou; Mboumama; Nandoungue	Dir; Fada; Mboula; Nabemo; Yamba; Nandoungue
Statut assistance alimentaire	Assistés	Non assistés	Non assistés	Non assistés	Non assistés	Assistés	Assistés
Taille du ménage	8	8	7	7	9	5	8
Groupe ethnique	Gbaya	Mbororo; Autre	Mbororo	Gbaya	Mbororo	Mbororo; Autre	Gbaya; Autre
Sexe Chef Ménage	Masculin	Masculin	Féminin	Masculin	Masculin	Féminin	Féminin
Education Chef Ménage	Aucune	Coranique	Primaire; Professionnelle	Coranique; Primaire; Secondaire	Coranique; Primaire	Aucune	Aucune
Statut matrimonial Chef Ménage	Marié(e) ou vivant maritalement; Célibataire	Marié(e) ou vivant maritalement	Divorcé; Veuf (ve); Célibataire	Marié(e) ou vivant maritalement	Marié(e) ou vivant maritalement; Divorcé	Divorcé; Veuf	Marié(e) ou vivant maritalement; Veuf
Habitat		Toit (tôle, dalle ou tuile); Murs (semi-dur, pierre, brique); éclairage électrique	Toit (tôle, dalle ou tuile); Murs (semi-dur, pierre, brique); Sol (ciment, carrelage); éclairage électrique		Sol (ciment, carrelage)	éclairage électrique	Murs (semi-dur, pierre, brique)
Biens et équipements		Motocyclette; Téléphone portable; Bijou	Téléphone portable; Bijou	Téléphone portable	Téléphone portable		Motocyclette
Agriculture	pratiquée		pratiquée	pratiquée			pratiquée
Elevage		pratiquée					
Equivalent UBT	0	13	1	0	1	0	0
Nombre de membres gagnant un revenu	2	2	2	1	2	1	2
Revenu total (F CFA) mensuel	25 043	94 865	23 015	26 582	35 877	15 569	16 555
Contribution des principales sources d'aliments consommés	Achat (79); Propre production (19)	Achat (80); Propre production (18)	Achat (82)	Achat (82)	Achat (89)	Achat (49); Don (40)	Achat (80)

	Vendeurs de bois/paille	Vendeurs de produits d'élevage	Petits commerçants	Petits métiers (tâcheron, travailleur manuel, artisan, etc)	Marabout ou Tradipraticien	Bénéficiaires de solidarité ou Assistance	Travailleurs agricoles rémunérés
Part des dépenses alimentaires	69%	67%	66%	66%	81%	68%	65%
Montant dette actuel	6 453	8 143	32 116	12 198	6 530	3 530	5 574
Contribution (%) des principaux chocs endurés	Cherté de la vie (37); Manque de nourriture (16); Maladie/handicap de membre (5)	Cherté de la vie (24); Manque pâturage (13); Réduction du cheptel (11); Maladie/handicap de membre (8); Manque de terres, outils ou pesticides pour cultiver (6)	Cherté de la vie (43); Manque de nourriture (10)	Cherté de la vie(47); Manque de nourriture (9)	Cherté de la vie (20); Maladie/handicap de membre (14)	Cherté de la vie (29); Manque de nourriture (28); Maladie/handicap de membre (6); Décès de membre (5)	Cherté de la vie (57); Manque de nourriture (16); Manque de terres, outils ou pesticides pour cultiver (10); Maladie/handicap de membre (8)
Indice des stratégies de survie	7	5	7	9	5	11	13
Consommation alimentaire	Pauvre (12%); Limite (29%)	Acceptable (87%)	Acceptable (64%)	Limite (29%); Acceptable (62%)	Acceptable (80%)	Pauvre (19%); Limite(34%)	Pauvre (34%); Limite (40%)
Score de consommation alimentaire	41	58	47	44	58	39	32
Terciles de richesse	Moyen (31%);	Moyen (34%); Nanti (34%)	Nanti (46%)	Pauvre (42%); Moyen (30%);	Pauvre (60%);	Pauvre (43%); Moyen (34%);	Moyen (36%); Nanti (37%)
Sécurité alimentaire	Insécurité sévère (18%); Insécurité modérée (39%)	Insécurité modérée (39%); Sécurité (61%)	Insécurité modérée (39%); Sécurité (48%)	Insécurité sévère (19%); Sécurité (46%)	Insécurité sévère (20%); Insécurité modérée ()	Insécurité sévère (54%);	Insécurité sévère (36%);

b) Réfugiés tchadiens

Chez les tchadiens de Langui, les ménages dépendant fortement de la solidarité ou de l'assistance (24%) et les vendeurs de produits agricoles (24%) émergent du lot du point de vue importance relative. Les petits commerçants (17%) et les pratiquants de petits métiers (14%) leur emboîtent le pas et sont immédiatement suivis des vendeurs de bois/paille (11%). Les éleveurs et bergers (3%) constituent les groupes minoritaires comme l'illustre la figure ci-dessous.

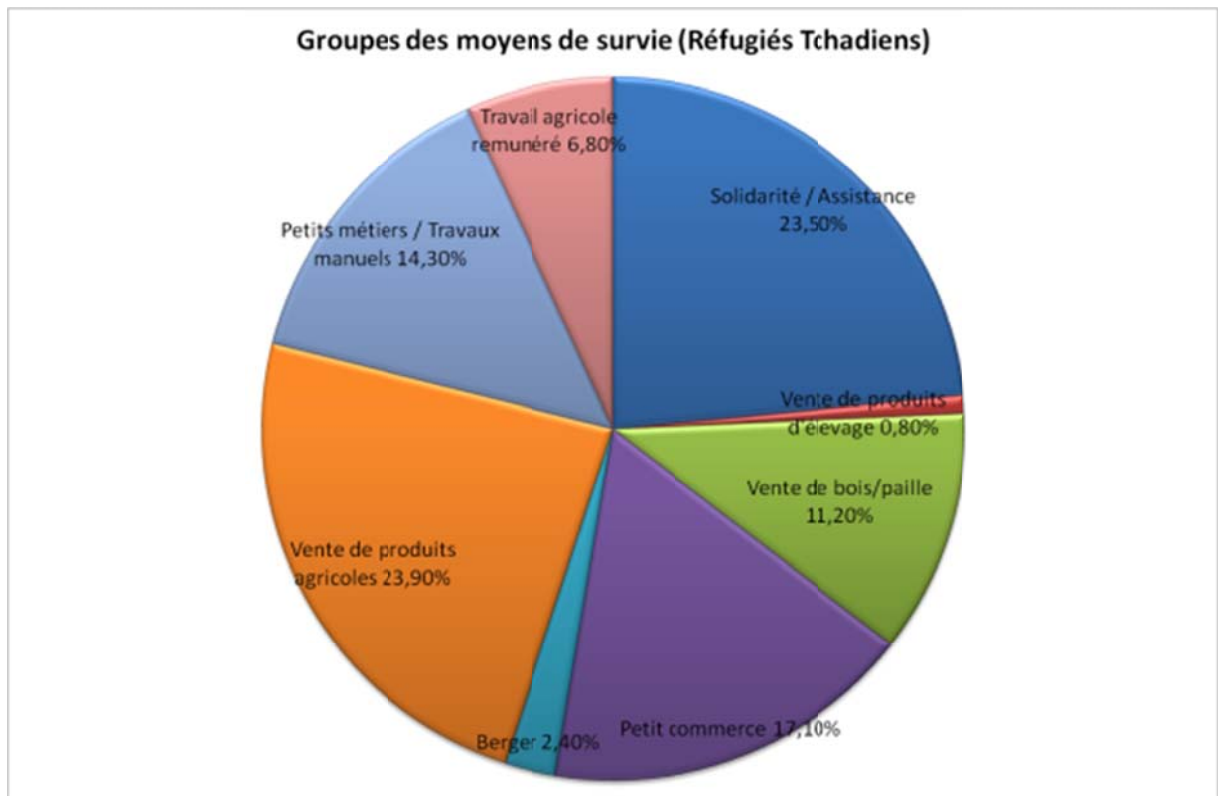


Figure 14 Groupes des moyens de survie des réfugiés tchadiens

Sur le tableau de la page suivante,

Profil des groupes socioéconomiques des réfugiés tchadiens

	Bénéficiaires de solidarité ou assistance	Vendeurs de produits d'élevage	Vendeurs de bois/paille	Petits commerçants	Bergers	Vendeurs de produits agricoles	Pratiquants de petits métiers / Travaux manuels	Travailleurs agricoles rémunérés
Proportion (%)	24%	1%	11%	17%	2%	24%	14%	7%
Contribution activité primaire	80%	85%	77%	80%	93%	75%	70%	71%
Contribution des principales activités secondaires	Petit commerce (7%)	Petits métiers (15%)	Solidarité / Assistance (12%)	Solidarité / Assistance (13%)	Petit commerce (7%)	Petit commerce (11%); Solidarité / Assistance (9%)	Solidarité / Assistance (14%); Vente de produits agricoles (7%); Petit commerce (5%)	Vente de bois/paille (7%); Petits métiers / Travaux manuels (7%); Vente de produits agricoles (6%); Solidarité / Assistance (5%)
Taille du ménage	4	7	4	4	3	5	3	4
Proportion de dépendants	49%	69%	55%	46%	31%	46%	33%	33%
Groupe ethnique	Gambai (34%); Autre (34%)	Arabe Choa (50%); Kabelaye (50%)	Gambai (36%); Autre (25%)	Gambai (42%); Autre (35%)	Gambai (50%); Autre (33%)	Gambai (18%); Autre (42%)	Gambai (36%); Sara (22%); Autre (33%)	Gambai (18%); Sara (24%); Autre (41%)
Age chef du ménage (ans)	45	44	46	40	36	42	38	37
Sexe Chef Ménage	Féminin (51%)	Masculin (100%)	Féminin (61%)	Masculin (56%)	Masculin (100%)	Masculin (73%)	Masculin (92%)	Masculin (82%)
Education Chef Ménage	Aucune (24%); Primaire (31%); Secondaire (31%)	Secondaire (100%)	Aucune (43%); Primaire (29%)	Aucune (21%); Primaire (37%); Secondaire (23%)	Primaire (33%); Secondaire (33%)	Aucune (25%); Primaire (27%); Secondaire (33%)	Primaire (19%); Secondaire (47%)	Aucune (29%); Primaire (18%); Secondaire (35%)
Statut matrimonial Chef Ménage	Marié(e) / vivant maritalement (32%); Veuf (ve) (32%); Célibataire (25%)	Marié(e) / vivant maritalement (100%)	Marié(e) / vivant maritalement (43%); Veuf (ve) (27%)	Marié(e) / vivant maritalement (44%)	Marié(e) / vivant maritalement (50%); Célibataire (50%)	Marié(e) / vivant maritalement (60%)	Marié(e) / vivant maritalement (53%); Célibataire (28%)	Marié(e) / vivant maritalement (53%); Célibataire (29%)
Biens et équipements	Réchaud (46%)	Radio (50%); Réchaud (50%)	; Réchaud (27%)	Table (32%); Réchaud (58%); Téléphone portable (44%)	Radio (68%); Réchaud (67%); Téléphone portable (50%)	Table (37%); Radio (35%); Réchaud (58%); Téléphone portable (42%)	Table (28%); Radio (35%); Réchaud (61%); Téléphone portable (50%)	Radio (35%); Réchaud (53%)
Pratiquants de l'agriculture en 2011-2012	31%	50%	43%	37%	17%	100%	39%	41%
Elevage	10%	50%	0%	2%	33%	10%	6%	13%
Equivalent UBT	,01	,01	,00	,00	,01	,02	,01	,08

	Bénéficiaires de solidarité ou assistance	Vendeurs de produits d'élevage	Vendeurs de bois/paille	Petits commerçants	Bergers	Vendeurs de produits agricoles	Pratiquants de petits métiers / Travaux manuels	Travailleurs agricoles rémunérés
Nombre de membres gagnant un revenu	1	1	1	1	1	2	1	1
Revenu total (F CFA) mensuel	9 035	18 500	8 468	24 156	20 167	27 559	26 083	18 235
Contribution des principales sources d'aliments	Achat (44%); Don (50%)	Achat (79%); Don (21%)	Achat (67%); Don (28%)	Achat (70%); Don (27%)	Achat (74%); Don (24%)	Achat (60%); Don (31%)	Achat (74%); Don (22%)	Achat (52%); Don (40%)
Part des dépenses alimentaires (%)	81%	80%	80%	69%	88%	68%	71%	59%
Montant actuel dette	7 924	-	3 026	17 236	1 150	22 195	8 074	1 607
Contribution des principaux chocs endurés	Cherté de la vie (48%); Difficulté de se sédentariser (26%); Problème de reconversion (24%)	Cherté de la vie (50%); Manque opportunités économiques (50%)	Cherté de la vie (78%); Problème de reconversion (12%)	Cherté de la vie (56%); Problème de reconversion (29%)	Cherté de la vie (44%); Problème de reconversion (39%)	Cherté de la vie (54%); Difficulté de se sédentariser (12%); Problème de reconversion (30%); Problème de reconversion (30%)	Cherté de la vie (58%); Difficulté de se sédentariser (14%); Problème de reconversion (22%)	Cherté de la vie (65%); Problème de reconversion (13%)
Indice des stratégies de survie	28,20	4,00	10,75	17,88	14,33	13,88	15,67	14,65
Consommation alimentaire	Limite (47%); Acceptable (51%)	Limite (100%);	Limite (43%); Acceptable (54%)	Acceptable (65%)	Acceptable (67%)	Limite (45%); Acceptable (48%)	Limite (42%); Acceptable (58%)	Limite (59%); Acceptable (41%)
Score de consommation alimentaire	35,84	29,50	37,54	44,83	47,50	39,55	46,24	37,00
Terciles de richesse	Pauvre (44%); Moyen (34%)	Moyen (50%); Riche (50%)	Pauvre (57%)	Riche (42%)	Moyen (67%)	Riche (45%)	Riche (42%)	Moyen (41%); Pauvre (35%)
Statut de Sécurité alimentaire	Sécurité (37%)	Sécurité (50%); Insécurité modérée (50%)	Insécurité modérée (39%)	Sécurité (56%); Insécurité modérée (35%)	Sécurité (83%)	Sécurité (58%)	Sécurité (58%)	Insécurité sévère (35%); Sécurité (41%)

5.6. Analyse générale et perspectives en matière d'assistance alimentaire

La plupart des indicateurs de la sécurité alimentaire présentés plus haut sont souvent proches, qu'ils portent sur les réfugiés centrafricains assistés ou non. Ceci veut dire, toutes proportions gardées, qu'il n'y a pas de différence significative entre la situation de sécurité alimentaire de ces deux groupes de population et que ces indicateurs convergent vers leur moyenne sur l'ensemble de la population réfugiée. Par conséquent, on peut d'une part, penser que les réfugiés centrafricains non assistés ont développé (ou bénéficié) de moyens d'existence - parmi lesquels l'aide de leurs compatriotes assistés - qui leur permettent de se prendre en charge seuls et de satisfaire leurs besoins alimentaires. La solidarité entre groupes assistés et non assistés semble être une explication à cette situation d'équilibre alimentaire entre les deux groupes de population. D'autre part, le fait que les réfugiés assistés aient pu maintenir cette situation alimentaire à un moment où l'assistante du PAM tardait à venir, depuis plus d'un mois et demi, milite aussi en faveur d'un développement de moyens alternatifs leur permettant de subvenir à leurs besoins, en temps opportuns. Il n'est pas non plus exclu que, par effet de solidarité, ces réfugiés assistés bénéficient par moments aussi, de certaines faveurs des réfugiés non assistés. En définitive, il est difficile de penser à faire mieux en matière d'assistance alimentaire pour les réfugiés centrafricains, car des changements significatifs en qualité de consommation pourraient difficilement être atteints, si ce phénomène se poursuivait.

Pour pérenniser les acquis et permettre aux réfugiés centrafricains d'être autonomes, il faudrait donc aujourd'hui, redéfinir le type d'assistance à leur apporter qui devrait être axé vers le développement des moyens de survie viables. Les initiatives VCT et VCF s'inscrivent dans cette perspective. Toutefois, il existe probablement toujours un nombre réduit de ménages très vulnérables que le PAM pourrait encore soutenir alimentaires pour un temps. Par ailleurs, les analyses et les résultats de la dernière enquête PDM ont montré que les ménages centrafricains assistés avaient des préférences alimentaires, notamment pour le manioc que le PAM ne peut malheureusement pas fournir pour des raisons de conservation et de disponibilité. Afin de leur donner satisfaction, il serait peut-être envisageable d'expérimenter le Cash & Voucher qui a aussi l'avantage de limiter les ventes ou l'échange des produits non préférés provenant du PAM, comme relevé par les enquêtes PDM.

b) Réfugiés tchadiens

En ce qui concerne les réfugiés tchadiens, leur confinement dans un camp, l'opération de rapatriement volontaire en cours au Tchad et les signes d'autosuffisance décelables au sein de plusieurs de leurs groupes de survie incitent à poursuivre l'assistance alimentaire seulement aux couches de populations les plus nécessiteuses. De plus, des informations récurrentes montrent que certains réfugiés tchadiens ne vivraient pas en permanence dans le camp de Langui et n'y reviendraient que la veille des distributions de vivres. Cette assertion peut d'ailleurs être soutenable lorsqu'on se réfère à la difficulté de se sédentariser évoquée par une frange de la population tchadienne comme choc.

VI. PREOCCUPATIONS NON ALIMENTAIRES CONNEXES ET RELATIVES

Les préoccupations non alimentaires concernent quasi exclusivement les réfugiés centrafricains. Depuis l'arrêt des distributions générales de vivres, la stratégie de distribution des articles non alimentaires s'est trouvée perturbée. Les planifications des distributions de vivres permettaient au HCR de les coupler avec les distributions d'articles domestiques non alimentaires et offraient une opportunité idoine pour toucher le maximum de réfugiés concernés par des besoins en articles non alimentaires.

Quoi qu'irrégulièrement, l'UNHCR s'efforce de doter les femmes réfugiées en âge de procréer (13 à 49 ans) de serviettes hygiéniques (1paquet de 10 /femme/ mois) et de savon (1 morceau de savon de 200gr/femme/mois).

Le renouvellement d'articles domestiques tels que les seaux, jerrycans, nattes, couvertures etc. se fait au cas par cas et en fonction des besoins identifiés lors des visites à domicile des agents de services communautaires du HCR et de ses partenaires.

VII. PLAN D'ACTION

RECOMMANDATION	PRIORITÉ ÉLEVÉE/FAIBLE	ACTION REQUISE	RESPONSABILITÉ	EMPLOI DU TEMPS (DEADLINE)
1. Planifier des actions visant à la préservation des acquis de la cohabitation pacifique entre les réfugiés et les populations hôtes en gérant de manière équitable et juste tous les conflits agro-pastoraux.	MOYENNE		Gouvernement	régulièrement
2. Veiller à ce que les réfugiés aient à tout moment des documents de protection valables.	ELEVEE		HCR	Juin 2012
3. Vulgariser le cadre légal régissant l'exercice des activités pastorales.	MOYENNE		Gouvernement (MINADER)	régulièrement
4. Mettre en place une plate-forme de concertation en vue de prévenir les conflits agriculteurs/éleveurs dans les différents sites.	MOYENNE		Gouvernement	
5. Relancer des concertations HCR, gouvernements du Cameroun et du Tchad pour la gestion des réfugiés tchadiens de Langui au terme de l'année 2012.	ELEVEE		Gouvernement HCR	
6. Cibler la meilleure période possible pour la réalisation des points d'eau en saison sèche lorsque la nappe phréatique se situe au plus bas niveau.	FAIBLE		UNICEF HCR	
7. Poursuivre la sensibilisation pour une scolarisation équitable des garçons et des filles.	MOYENNE		Gouvernement (MINEDUB/MINECOM) UNESCO	continuellement
8. Multiplier des champs fourragers non loin des sites dans l'optique de limiter les transhumances qui empêchent les enfants de fréquenter les écoles au second trimestre.	FAIBLE		PAM ONGs	au cours de l'opération
9. Effectuer un nouveau ciblage des bénéficiaires de l'aide alimentaire du PAM.	ELEVEE		PAM HCR Partenaires opérationnels	avant
10. Renforcer le suivi de cette distribution des vivres par les équipes du PAM (surtout dans les grands sites tels que Ngaoui, Meidoukou, Kentzou, etc).	MOYENNE		PAM	A chaque distribution
11. Effectuer une opération d'identification physique des réfugiés en vue de recenser les véritables vulnérables devant bénéficier de l'assistance alimentaire.	ELEVEE		PAM HCR Partenaires opérationnels	Juin 2012
12. Poursuivre la formation des groupes (GIC) dans la production agricole, avicole et la pisciculture en ciblant en priorité les jeunes et les femmes.	MOYENNE		PAM ONGs	
13. Renforcer la production alimentaire par la promotion des initiatives communautaires de production (agriculture, pisciculture, aviculture notamment).	MOYENNE		MINADER / MINEPIA PAM ONGs	
14. Renforcer le programme des champs communautaires (VCT) permettant aux réfugiés d'exploiter des espaces plus fertiles leur permettant d'avoir de très	MOYENNE		MINADER PAM	

RECOMMANDATION	PRIORITÉ ÉLEVÉE/FAIBLE	ACTION REQUISE	RESPONSABILITÉ	EMPLOI DU TEMPS (DEADLINE)
bons rendements.			ONGs	
15. Structurer le milieu paysan en poursuivant la mise en place des groupes d'initiatives communautaires homogènes.	MOYENNE		MINADER	
16. Renforcer la communication en direction des communautés sur les concepts VCT/VCF afin de faciliter l'appropriation.	MOYENNE		PAM	
17. Procéder à une meilleure planification des projets VCT relatifs à l'agriculture en tenant compte des contraintes liées au calendrier agricole.	MOYENNE		PAM	
18. Organiser des voyages d'études (comme outil de sensibilisation) pour les échanges d'expériences entre les groupes opérant dans les mêmes domaines d'activités.	FAIBLE		MINADER PAM	
19. Envisager pour les besoins de pérennité, l'implication des ministères techniques concernés dans le suivi et l'encadrement des projets des communautés.	MOYENNE		Gouvernement SNU ONGs	
20. Mettre en place une plate-forme de concertation pour le volet agriculture/élevage/pisciculture réunissant l'ensemble des partenaires de mise en œuvre du PAM et du HCR et du PNUD pour une meilleure coordination des projets; ce qui permettrait d'éviter les doublons et les conflits de superposition et d'aboutir à un impact plus fort de l'action du système des Nations Unies dans la zone.	ELEVEE		MINADER / MINEPIA PAM / HCR / PNUD	
21. Promouvoir des projets VCT de reboisement pour lutter contre la déforestation due à la coupe et vente du bois de chauffe.	MOYENNE		PAM ONGs	
22. Mener une étude de faisabilité pour l'introduction de la modalité Cash & Voucher dans le PRRO.	MOYENNE		PAM	Aout 2012
23. Promouvoir les activités génératrices de revenus surtout pour les jeunes et les femmes.	MOYENNE		PAM HCR	Tout au long de l'opération

ANNEXES

Annexe 1 : Liste des membres de l'équipe de la mission conjointe de collecte de données

UNHCR

Jean-Jacques EBENE
Joel ENOKA
Daïmon KASSAIMON
Mohamadou Bah
Alexis Avom

PAM

André MBALLA
Hamadou IBRAIMA
Paul HAMADOU
Francis NJILIE YAP
Joseph Claude Amougou

MINADER

Pierre Ewane
Mathieu Idjawo

MINEPAT

Mme Nama Philomène

Annexe 2 : Equipe d'analyse des données et rédaction du Rapport

André Mballa
Francis Njilie

Annexe 2 : Échantillonnage

La méthodologie d'échantillonnage adoptée est le tirage aléatoire simple à deux degrés avec comme unité primaire les sites ou villages, et comme unité secondaire le ménage. Les sites ont été sélectionnés aléatoirement avec probabilité proportionnelle à la taille. Sur le terrain, les ménages ont été choisis au hasard en combinant le lancer du stylo et le tirage systématique.

La taille minimale de ménages réalisée par strate est de 250. Ce qui ramène la marge d'erreur d à 8% sous les contraintes ci-dessous.

$$n = z^2 \times \frac{p(1-p)}{d^2} \times k$$

où

n = Taille d'échantillon requise

Z = niveau de confiance à 95% (valeur type de 1,96)

P = 32%¹⁴ (proportion estimée des ménages en insécurité alimentaire)

$k=2$ (effet de grappe dû au plan d'échantillonnage)

Au total 762 ménages ont été enquêtés dans les 3 strates suivant la répartition suivante :

		Assistés	Non assistés	Total
ADAMAOUA	Dir	14	14	28
	Fada	13	15	28
	Mboula	14	14	28
	Meidoukou	29	25	54
	Nabemo	14	14	28
	Ngaoui	27	25	52
	Yamba	14	14	28
EST	Boulembe	14	14	28
	Garga Sarali	14	14	28
	Kentzou	12	12	24
	Kette	12	12	24
	Mborguene	14	14	28
	Mboumama	12	12	24
	Mobe	12	13	25
	Nandoungue	14	14	28
	Samba	14	14	28
	Tongo Gandima	14	14	28
	Total Réfugiés Centrafricains	257	254	511
NORD	Langui	251	0	251